

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis et l'ouvrier.

Livraison à domicile dans tous les endroits de la ville et de la banlieue. Pour service irrégulier, téléphones à 1-23-5788

VOL. XVIII No 295

BEAU.

MONTREAL, MERCREDI, 23 MARS 1921

MINIMUM: 24; MAXIMUM: 35.

PRIX: TROIS SOUS.

L'AUTOCRATIE EST MAITRESSE

M. Meighen refuse de donner des renseignements sur l'administration

LES PROGRESSISTES

Un amendement de MM. King et Fielding est défait par 117 à 79

(Tribune de la Presse)
Ottawa, 22.—Par un vote de 79 à 117 le gouvernement Meighen vient une fois encore de priver le parlement du droit de recevoir tous les renseignements qui ne sont pas "confidentiels" de leur nature sur toutes les questions d'argent y compris l'administration des chemins de fer nationaux.

L'hon. M. King a montré dans un discours très au point que le parlement avait le droit de recevoir toutes les informations disponibles sur toutes les questions d'administration comme on peut le constater par les termes mêmes de son amendement. Il était temps que cette question soit soumise au parlement, car depuis plusieurs années le gouvernement profitait du moindre prétexte pour refuser de déposer des documents nécessaires à l'intelligence des crédits des divers ministères.

C'est un droit indiscutable que le parlement doit exercer un contrôle strict sur les moindres dépenses d'argent, a déclaré l'hon. M. Fielding.

L'hon. M. MacLean a également fait observer qu'il ne serait pas sage de voter contre l'amendement du chef de l'opposition qui demande de produire tous les documents qui ne sont pas confidentiels de leur nature.

Il est tout de même surprenant que M. Meighen n'ait pas saisi cet aspect très important de la question. Il est borné à la correspondance des chemins de fer nationaux qui est en tout semblable à celle d'une corporation, dit-il. Il ne serait pas prudent de la rendre publique.

Il a interprété cette motion comme un vote de non-confiance. Il a rallié ses amis et une partie des fermiers à son point de vue. M. Crear, par exemple, a dit qu'il ne pourrait pas voter "confiance" dans l'administration Meighen et il n'en a pas moins voté avec le premier ministre sur cette question.

MM. D. D. McKenzie, Charles Murphy et autres ont fait d'excellents discours sur cette motion de l'hon. M. King. Il faut aussi donner une mention toute spéciale à MM. Cahill et Cannon qui ont soulevé des points d'une grande importance.

La conclusion à tirer de cette discussion c'est que le gouvernement refuse de produire d'une manière générale les documents qui permettraient au parlement de discuter et voter comme il convient les subsides aux divers ministères.

M. Ernest Lapointe résumait la situation en deux mots qui serviraient probablement de direction à la gauche, "pas de renseignements, pas d'argent", c'est court. Tout est là.

À 12 heures, le comité votait \$343,612 au ministère du Commerce.

Le vote des progressistes et des membres du "No man's land", a été divisé également. L'hon. Crear leader des progressistes a voté avec le gouvernement, de même que six de ses partisans, MM. MacNatt, de Salt-crofts; Clark, de Red Deer; Maharg, de Maple Creek; Reid, de MacKenzie; Wright, de Battledore et Knox, de Prince Albert.

Six autres progressistes ont appuyé l'amendement. Ce sont: MM. Thomson, de Qu'Appelle; Kennedy, de Glenora; et Stermond; Gould, de Assiniboia; Halbert, de N. Ontario; McDonald, de Temiscamingue; McDermid, de Est Elgin.

L'hon. A. K. MacLean, ancien "No man's land" a voté avec l'opposition, tandis que MM. Andrews, de Winnipeg centre; Gauthier, de St-Hyacinthe et Davis, de Neepawa, ont appuyé le gouvernement.

(A suivre à la page 7)

BAINS DE RUE POUR LES GAMINS DE NEW-YORK

New-York, 22.—Les gamins des districts congestionnés de New-York, pourront se rafraîchir sous les douches attachées aux bouches d'incendies cet été.

Les enfants pourront prendre leur bain sous les douches qui seront dirigées par les pompiers. Le comité des finances du conseil municipal a recommandé que \$25,000 soient dépensés pour l'achat de 1,200 de ces douches.

CONFISCATION DE LA REICHSBANK

La banque allemande va s'opposer à cette mesure

DES BIENS PRIVES

Cinquante milliards en argent allemand à l'étranger

(Cable de la Presse Associée)
Berlin, 22.—Le Reichsbank va vivement s'opposer à toute tentative de l'entente de saisir sa réserve d'or pour l'appliquer aux demandes de réparations, apprend la "Kreuz Zeitung". Toute action dans ce sens, dit la direction de la banque, ne serait pas seulement hostile aux détenteurs de certificats allemands, mais une violation du traité et en contradiction avec la pratique observée par l'armée allemande sur le territoire français et l'armée française sur le territoire allemand. Les dépôts dans les banques de l'Etat sont considérés comme biens privés.

La banque annonce qu'elle ne livrera pas son or librement et que la saisie de l'or aurait immédiatement pour résultat une diminution de la valeur de la monnaie dont d'immenses quantités sont en la possession de particuliers au loin, notamment aux Etats-Unis, en Hollande et en Scandinavie. Ces dépôts sont évalués à vingt milliards de marks, tandis que les crédits de banque allemands à l'étranger forment un total de trente autres milliards.

La réserve d'or de la Reichsbank, d'après la dernière déclaration, était de 1,091,000,000.

LA TAXE ANGLAISE

Londres, 22.—Le bill des réparations allemandes, imposant une taxe de cinquante pour cent sur la valeur des importations allemandes et qui doit servir pour le paiement des réparations, a été adopté à tous les stades par la Chambre des Lords sans discussion. La mesure n'attend plus que le consentement du roi pour devenir loi.

La construction de la route de la Victoire

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Sherbrooke, 22.—M. J. H. Lemay, député de Sherbrooke, a dit qu'il avait reçu du premier ministre et du ministre de la voirie l'assurance que le chemin de la Victoire serait prochainement construit. Trois parties seront construites cet été. Les travaux commenceront au commencement du printemps. Une partie s'étendra de Petit Lac à Magoy. Une autre sera construite dans les environs de Eastman et une autre un peu plus loin. Les travaux ne seront pas faits par contrat mais à la journée sous la surveillance du gouvernement. M. Lemay a dit que le chemin serait terminé par contrat en 1922.

Cette digue sur la rivière Coaticook

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Sherbrooke, 22.—Le juge White, siégeant en Cour Supérieure, aujourd'hui a entendu la cause Galipeau vs Rown, de Coaticook. Cette poursuite est en rapport avec l'annulation d'un règlement adopté par les contribuables de la ville de Coaticook pour la construction d'une digue pour but d'éclaircir sur la rivière Coaticook. Sa Seigneurie a pris la cause en délibéré.

Sur l'"Aquitania"

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 22.—Sir Vincent Meredith, président de la Banque de Montréal, et Lady Meredith, se sont embarqués pour l'Angleterre aujourd'hui.

Le major général W. E. Wilson, ancien commandant du district militaire de Montréal, s'est aussi embarqué à bord du paquebot.

LA RUSSIE ET LES ETATS-UNIS

Le soviét demande la reprise des relations commerciales

EVOLUTION DE LENINE

Les délégués bolchevistes sont à négocier avec l'Italie

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 22.—Le gouvernement soviétique de la Russie a demandé au président Harding des Etats-Unis de reprendre les relations commerciales avec la Russie, mande un radio-télégramme de Moscou aujourd'hui. Le gouvernement soviétique propose d'envoyer une délégation aux Etats-Unis dans le but de négocier un accord commercial, ajoute la dépêche.

L'OPINION DE M. LLOYD GEORGE

Londres, 22.—Le premier ministre Lloyd George a déclaré à la Chambre des Communes, aujourd'hui, qu'un changement complet était manifeste dans l'attitude du gouvernement bolcheviste vis-à-vis de ce que l'on appelle le capitalisme.

"En vérité, dit-il, quelques-uns des discours de Lenine pourraient très bien être prononcés par M. Churchill lui-même. Le premier ministre du soviét commence à comprendre que le commerce est essentiel, dit M. Lloyd George, que les locomotives ne peuvent être rafistolées avec des théories et que les premières théories du soviét ne peuvent être mises en existence.

L'accord, dit le premier ministre, n'est qu'un simple accord commercial reconnaissant le gouvernement de la Russie, non un traité de paix. Les réclamations contre la Russie touchant les prêts ou les dommages des sujets britanniques ont été réservées à la discussion d'un accord général". En attendant, toutes les réclamations sont amplement sauvegardées.

Il tourne en ridicule l'idée que les commerçants étaient opposés à l'accord. Il affirma que toutes les prédictions touchant la fin du bolchevisme n'avaient été que fausses. Les bolchevistes gouvernent en Russie tout autant que n'importe quel gouvernement dans les circonstances actuelles.

LES TRESORS DE LA RUSSIE

Rome, 22.—Les fonctionnaires des douanes ont trouvé dans les effets de la délégation commerciale russe en Italie un fragment de couronne que l'on croit provenir de la couronne impériale russe. Les délégués ont été détenus pendant plusieurs jours à la gare de chemins de fer en attendant d'être examinés. Plusieurs de leurs trésors sont d'anciens objets d'art, disent les employés. Des bijoux aussi gros que des noix et évalués à plusieurs millions de lires ont été découverts en leur possession. Une collection de 1290 pièces de monnaie ancienne, qui est en leur possession, vaudrait plusieurs millions.

Vaines tentatives des bolchevistes en Arménie

(Cable de la Presse Associée)
New-York, 22.—Les tentatives des bolchevistes pour reprendre Erivan et autres parties de l'Arménie dont ils furent récemment chassés, ont abouti à un échec, mande un radiotélégramme reçu ici aujourd'hui par le Secours du Proche Orient.

Toute l'Arménie, à l'exception des districts de Deijann et Nakhitchévan sont délivrés des troupes russes. Un gouvernement de coalition est à se former en Arménie, dit la dépêche. Des relations amicales renouent avec les peuples voisins. La crise alimentaire est sans précédent. Les bolchevistes ont emporté tout ce que contenait les magasins du gouvernement.

Deux cas de typhus découverts à Brooklyn

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 22.—Deux cas de typhus à Brooklyn ont été rapportés au commissaire de la santé aujourd'hui. Ce sont deux femmes d'âge moyen. Elles ne sont pas affectées de vermine. On ne sait si elles se sont mêlées aux immigrants.

Les profits de la Banque d'Hamilton

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Hamilton, 22.—Le rapport annuel de la Banque d'Hamilton accuse \$880,018 de profits pour l'an dernier, soit une augmentation de \$40,914 sur les profits de l'année précédente.

TRAIN ARRETE PAR DES BANDITS AU TEXAS

Muskogee, Oklahoma, 22.—Le train spécial Texas, du chemin de fer Missouri, Kansas & Texas, a été arrêté, et les passagers déposé à trente milles au sud de McAlester, ce soir.

Les trois bandits masqués embarquant à bord du train à Denison, Texas. Ils firent trois wagons et enlevèrent \$3,000 aux voyageurs, d'après la version des voyageurs qui viennent d'arriver ici.

Les bandits descendirent du train avant d'arriver à McAlester et disparurent dans les bois.

LE PARTAGE DE LA HAUTE SILESIE

C'est ce que proposent quelques journaux en France

VICTOIRE ALLEMANDE

Cinq districts ont voté en faveur de la Pologne

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 22.—Milieux officiels et journaux admettent ce soir que les Allemands ont remporté la majorité des voix dans la Haute Silésie. Mais ils demandent déjà que les endroits qui se sont prononcés en faveur de la Pologne soient réunis à la république.

Le "Petit Parisien" dit que les Allemands ont remporté la victoire dans douze des dix-sept districts. Les cinq districts du sud-ouest de la Pologne ont voté en faveur de la république. La moyenne générale des voix est de 65 en faveur de l'Allemagne pour tout le territoire.

Le "Temps" propose de séparer la Haute Silésie et de donner à la Pologne les districts de l'est, qui contiennent les meilleures mines et qui ont voté en sa faveur. "Le but du plébiscite était pour les ouvriers aussi bien que pour les autres citoyens de disposer d'eux-mêmes, dit le journal. Les alliés ne permettront pas que les ouvriers polonais soient entourés d'Allemands."

L'avance de l'heure à Sherbrooke

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Sherbrooke, 22.—Le système d'économie de la lumière sera de nouveau en vigueur à Sherbrooke. Toutes les usines ont l'intention d'adopter l'avance de l'heure et le conseil municipal a maintenant emboîté le pas. L'avance de l'heure entrera en vigueur le 1er mai.

La crue des eaux a causé peu de dommages dans les cantons de l'Est. La rivière St-François a débordé aujourd'hui à Lennoxville et à Brompton. La rivière aux Saumons aurait débordé à nombre d'endroits. On mande de Scottown, que la digue de la "Guelph Patent Cask Co", s'est rompue. Une grande quantité de billets de bois ont été perdus. Cet après-midi l'eau se retirait.

Tramway à 8 sous

(Dépêche de la Presse Associée)
Albany, 22.—La Poughkeepsie and Wappingers Falls Railway Co., a obtenu la permission de charger huit sous au lieu de sept sous sur ses tramways. La compagnie demandait d'imposer le billet de dix sous.

NOUVELLES MONDIALES

ALLEMAGNE

Le Reichsbank va s'opposer à la confiscation de sa réserve d'or par les alliés.

ITALIE

Trente anarchistes commencent la grève de faim en sympathie avec un confrère incarcéré.

FRANCE

Les journaux suggèrent que la Haute Silésie soit divisée entre l'Allemagne et la Pologne.

ETATS-UNIS

On croit avoir mis la main sur les auteurs de l'attentat de Wall-Street.—Le chemin de fer Pennsylvania a dépensé \$800,000 pour son service d'espionnage en 1914.—Le congrès se réunira le 11 avril.

CANADA

Le procès de Doughty a commencé hier à Toronto.

ESPIONNAGE DU "PENNSYLVANIA"

\$800,000 auraient été dépensés à cet effet en 1914

LE SYNDICAT LIBRE

Les unions forceraient les employés à entrer dans leur sein

(Dépêche de la Presse Associée)
Chicago, 22.—Le brigadier général W. W. Atterbury, vice-président des lignes de chemins de fer Pennsylvania, a rendu témoignage devant le "Railroad Labor Board" aujourd'hui. Il a déclaré que son chemin de fer entretenait un système d'espionnage parmi ses employés et qu'il y avait de petits arsenaux à différents points où des fusils et des munitions étaient emmagasinés.

On a accusé le chemin de fer de vouloir l'entrée libre dans les unions. Le brigadier général W. W. Atterbury, vice-président du Pennsylvania, a accusé les unions de tenter d'imposer l'union de force aux employés. Frank P. Walsh, procureur des ouvriers, a répondu en accusant la compagnie de maintenir des espions et des arsenaux au cas de troubles ouvriers.

Tous les témoignages de la journée ont pivote sur l'attitude du général Atterbury. Il dit pouvoir négocier des accords avec ses propres employés, mais qu'un accord juste et raisonnable applicable à tout le pays ne pouvait être écrit par qui ce soit. Il a aussi affirmé le droit de la minorité à être entendue et accusa les unions de prétendre représenter tous les employés et d'user de coercition pour les faire entrer dans l'union.

Le procureur Walsh commença ses accusations relativement au système d'espionnage de la compagnie en déclarant qu'elle avait dépensé \$800,000 en 1914 pour le système de police du chemin de fer.

Après que le général eut admis les déclarations de M. Walsh au sujet des espions et des arsenaux, M. Walsh lui demanda:

"Combien par année avez-vous dépensé à ce travail à part de la production de la police?"

"Je ne sais", fut la réponse.

"Mais vous avez de petits arsenaux à différents endroits où vous gardez des fusils et des munitions."

"Très bien", répondit le général.

Le juge Barton intervint. M. Walsh dit qu'il demandait ces questions pour démontrer qu'il y avait mauvais vouloir contre l'union des employés et qu'une situation pouvait s'élever et s'être élevée où il y aurait des différends sur la ligne Pennsylvania entre patrons et employés. Malgré la déclaration du général Atterbury, les employés de ce chemin de fer ont tous monté ensemble et sont en harmonie.

Le juge Barton, cependant, refusa de permettre d'autres questions sur le sujet.

Campagne contre les modes immodestes

Rome, 22.—L'Osservatore Romano, organe du Vatican, loua hautement aujourd'hui l'initiative des femmes catholiques de Santiago, Chili, qui ont lancé une campagne contre les modes immodestes. Le journal se réjouit du mouvement qui s'est étendu à l'Argentine. Il dit: "Ceci dira au monde qu'il existe encore des phalanges de filles chrétiennes qui peuvent et veulent se libérer du joug des modes immodestes qui rabaisent la dignité de la femme."

Acte politique de l'assassinat de Talaat

(Cable de la Presse Associée)
Berlin, 22.—Salomon Teitliar, l'étudiant arménien qui a tué Talaat pacha, l'ancien grand vizir turc, à Charlottenburg, a quitté l'hôpital aujourd'hui. Il souffrait de coups que lui ont infligés les témoins du crime. Il est maintenant dans la prison de Moabit en attendant son procès.

La colonie arménienne à Berlin a obtenu les services de deux avocats éminents de Berlin pour défendre Teitliar. Elle a publié une proclamation glorifiant le meurtre comme "un acte politique de libération qui doit être compris de cette façon par le tribunal".

Réduction de salaires de 15 pour cent

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Toronto, 22.—Les "packers" de la ville ont proposé aux employés aujourd'hui une réduction de salaire de 15 pour cent et la disparition de toute rémunération supplémentaire pour le travail après six heures du soir. Ils garantissent de garder la semaine de quarante heures par semaine à tous les employés réguliers. On ne s'attend pas que cette offre soit acceptée.

L'ETAT DU CARDINAL GIBBONS S'AGGRAVE

Baltimore, 22.—Les médecins sous les soins desquels est le cardinal Gibbons, ont annoncé ce soir, que sa maladie prenait une tournure peu favorable. Ils ont déclaré cependant qu'il n'était pas en danger immédiat, mais ils ont dit carrément qu'ils n'étaient pas encouragés par ses symptômes.

LE CONGRES EN SESSION LE 11

Harding a convoqué le Sénat et la Chambre pour avril

L'AIDE AUX FERMIERS

Plusieurs projets de loi seront présentés à l'exécutif

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 22.—Le président Harding a officiellement convoqué aujourd'hui, le congrès de se réunir le 11 avril pour la session extraordinaire où seront reçues les recommandations législatives de la nouvelle administration. La proclamation ne cite aucun des projets de loi qui seront déposés. Le président se contente de déclarer qu'une session extraordinaire est nécessaire afin que le congrès reçoive les communications que pourra faire l'exécutif.

M. Harding a déjà fait entendre cependant que le tarif et les taxes occuperaient la plus grande place dans son message à la session spéciale. On s'attend qu'il demande de porter un prompt secours aux intérêts agricoles de la nation. La liste des recommandations pourra toucher plusieurs autres sujets, tels que la situation des chemins de fer, la marine marchande et l'immigration.

On s'attend à une recommandation relative à la création d'une commission générale pour qui disposera de plusieurs sortes de biens acquis par les agences du gouvernement durant la guerre. On ne sait si le message va toucher aux relations étrangères. Le président a fait savoir que son premier désir est que la session s'occupe de la réorganisation gouvernementale et industrielle du pays.

Le programme de la session a été discuté à une série de conférences entre le président et les chefs du Sénat et de la Chambre. Bien que les décisions finales soient encore à faire, on sent la confiance d'en arriver à un accord qui permettra d'expédier les affaires législatives en commençant. Quelques-uns des amis du président croient qu'il suivra la coutume du président Wilson de prononcer son discours présidentiel au congrès en personne. On a dit ce soir, à la Maison Blanche, cependant, qu'aucune décision sur ce détail n'avait été arrêtée.

2000 sans-travail au Sault Ste-Marie

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Sault-Ste-Marie, 22.—Une délégation est partie aujourd'hui pour Ottawa où elle rencontrera les ministres pour leur demander de faire quelque chose pour obtenir des commandes pour l'atelier de l'Algona Steel, qui a congédié un grand nombre de ses employés samedi dernier à cause du manque de commandes de rails. On chiffre à près de deux mille le nombre de ceux qui battent le pavé. La situation ne sera pas rose cet été si la compagnie n'obtient pas plus de commandes.

Colonel condamné au pénitencier

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Guelph, Ont., 22.—Le colonel Laughran trouvé coupable hier d'avoir caché la naissance d'un enfant, a été ce matin condamné à passer deux ans au pénitencier de Portmouth. Il se peut que le procès de Mme Beisel, mère de l'enfant, accusée de meurtre, soit remis aux prochaines assises.

Mgr Bonzano cardinal au prochain consistoire

(Cable de la Presse Associée)
Rome, 22.—Mgr Giovanni Bonzano, délégué apostolique aux Etats-Unis, sera créé cardinal au consistoire qui sera tenu en novembre prochain ou au commencement de 1922.

Conférence des packers avec Davis

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 22.—Les conférences des packers se sont ajournées à 5 heures ce soir pour reprendre à 9 heures demain matin. Les intéressés se sont réunis privément avec le secrétaire du travail cet après-midi.

LE PROCES DE JOHN DOUGHTY

Intéressant témoignage rendu par l'imprimeur Daville

PROJET D'ENLEVEMENT

Fréquentes objections de Me Hellmuth, avocat de l'accusé

(Dépêche de la Presse Associée)
Toronto, 22.—John Doughty a comparu aujourd'hui devant la Cour Criminelle du comté sur l'accusation d'avoir volé \$105,000 de bons de la Victoire appartenant à Ambrose J. Small, riche propriétaire de théâtre, disparu de Toronto, depuis le soir du 2 décembre 1919. Doughty était le secrétaire de Small. Il est aussi accusé d'avoir conspiré pour enlever Small. Le procès sur l'accusation de vol sera probablement terminé demain après-midi. Sept témoins ont été interrogés aujourd'hui, y compris Mme Ambrose Small.

Le témoignage le plus intéressant de la journée fut celui d'un imprimeur, Fred T. Daville, contre lequel M. I. F. Hellmuth, C.R., avocat de Doughty, s'opposa à plusieurs reprises. M. Hellmuth prétendait que le témoignage n'avait aucune relation avec l'accusation de vol portée contre Doughty et dit qu'il était destiné par la Couronne à jeter du discrédit contre le prisonnier aux yeux du jury.

Le témoignage de Daville portait sur l'accusation de conspiration, qui n'a pas encore été entendue. L'avocat de Doughty a déclaré qu'étant donné que la défense n'y pouvait répondre pendant le procès, le témoignage ne pouvait être entendu. Il dit que l'admission de ce témoignage était injuste. Il fut tout de même accepté par le tribunal. L'avocat exprima l'opinion que Daville avait parlé de l'affaire avec la police avant d'entrer dans la boîte aux témoins.

Le témoignage de Daville remonte au mois de mars 1919. Il dit avoir été mandé au Grand Opera House pour voir M. Small au sujet de l'impression de programmes de théâtre. Il était tenu de ce que M. Small n'ait pas tenu compte de rendez-vous qu'il lui avait donné et se servit de paroles désagréables au sujet du propriétaire du théâtre devant Doughty. Il lui dit qu'il aurait voulu mettre Small en morceaux parce qu'il ne tenait jamais compte des rendez-vous. Doughty aurait répondu, au dire du témoin, qu'il y avait un autre moyen de se venger de Small. Doughty lui aurait dit que Small pouvait être enlevé.

Le témoin dit que Doughty lui surmena qu'il pouvait faire signer à Small certaines lettres qui pourraient être mises à la poste à certains intervalles à M. Cowan, gérant du Grand Opera House, lui ordonnant de payer certaines sommes à Doughty.

Daville dit que Doughty mentionna \$250,000 ou quelque montant semblable.

M. Hellmuth s'opposa au témoignage de Daville pour le motif qu'il n'était que préliminaire au procès de police. Daville n'avait pas mentionné de somme d'argent dont aurait parlé Doughty. Il s'opposait aussi à ce que Daville n'aurait pas employé le mot "enlever". Daville répondit qu'il avait meilleure mémoire cette fois qu'à son dernier témoignage.

Mme Ambrose Small dit que d'après ce que Doughty lui avait dit par téléphone le soir du 2 décembre 1919, le prisonnier était la dernière personne qui avait vu Small. Elle vit Doughty le jour de sa disparition, le 28 décembre. Doughty lui dit que M. Small était extrêmement nerveux le soir du 2 décembre, au moment où il lui dictait des lettres dans son bureau vers 5 heures 30. Elle demanda à Doughty s'il pensait que M. Small aurait pu perdre la mémoire, Doughty (A suivre à la page 7)

LA COMMISSION D'ENQUETE SUR LE BLE

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 22.—Le "Manitoba Free Press" publiera en nouvelle semaine ce qui suit:

"La commission qui doit faire enquête sur les opérations du commerce du grain, annoncée par une récente discussion du parlement, a été définitivement décidée, d'après les rumeurs qui courent dans les milieux qui font le commerce du grain.

"D'après le correspondant parlementaire de la "Gazette" de Montréal, la commission sera composée de trois membres, un juge, un membre de la commission du grain et un fermier.

"Les rumeurs locales veulent que le juge Fullerton, en soit président, et MM. Staples et Birkett de Fort William, membres.

CHRONIQUE DES SPORTS

GENERAL MENCAL CONTINUE DE SE DISTINGUER A LA HAVANE

Le descendant de Hessian a compté sa troisième victoire consécutive en décrochant l'épreuve principale de la matinée d'hier, au Parc Oriental. — Emma W., a gradué du rang des novices en gagnant la première course.

A LA HAVANE

La Havane, Cuba, 22. — General Mencal, appartenant à la "Armonia Stable", vient de compter sa troisième victoire consécutive en se classant vainqueur de la quatrième course, la principale de la matinée d'aujourd'hui au Parc Oriental.

D'une distance d'un mille et un seizième et ouverte aux pur sang de la division de trois ans seulement, l'épreuve ne réunissait plus 5 coureurs et conduit par le jockey Rodriguez, le descendant de Hessian triompha facilement de ses adversaires. Comme d'habitude General Mencal commença lentement, améliora beaucoup sa position au dernier détour et après avoir pris la tête au dernier seizième il mena par une bonne marge lorsqu'il passa sous le fil.

PREMIERE COURSE, 1.2 mille, 2 ans, \$700, à réclamer. 1. Emma W., 105, Dawson; 2. A. P. au pair; 3. Orris, 100, Fields; 4. 2. au pair; 5. 2. à 1; 6. 3. Athgarven, 115, Eames; 7. 2. à 1; 8. 2. à 5; 9. Temps: 48.4-5. Hecyres, Naomi K., Navisco, Lotta G., Bitter Biting, Tout de Suite, Coscoron ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 5-1-2 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer, \$700; 1. Bibber, 111, Bulcroft; 2. 1. à 1; 3. 1. à 1; 4. 1. à 1; 5. 1. à 1; 6. 1. à 1; 7. 1. à 1; 8. 1. à 1; 9. Temps: 1.08 4-5. Two Eyes, Grey Rump, Drapery, Abbas, B. A. Jones, Cy Merrick ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 5-1-2 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer, \$700; 1. Orleans Girl, 106, Kennedy; 2. 1. à 1; 3. 1. à 1; 4. 1. à 1; 5. 1. à 1; 6. 1. à 1; 7. 1. à 1; 8. 1. à 1; 9. Temps: 1.12 1-2. Fins, 108, Pickens; 4. 1. à 1; 5. 1. à 1; 6. 1. à 1; 7. 1. à 1; 8. 1. à 1; 9. Temps: 1.08 4-5. Two Eyes, Grey Rump, Drapery, Abbas, B. A. Jones, Cy Merrick ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 5-1-2 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer, \$700; 1. Bibber, 111, Bulcroft; 2. 1. à 1; 3. 1. à 1; 4. 1. à 1; 5. 1. à 1; 6. 1. à 1; 7. 1. à 1; 8. 1. à 1; 9. Temps: 1.08 4-5. Two Eyes, Grey Rump, Drapery, Abbas, B. A. Jones, Cy Merrick ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 mille 50 verges, 3 ans et plus, à réclamer, \$700; 1. Little Deer, 87, Helen Lucas; 2. Dixie Fayer, 94, Ford; 3. Velle, 97, Boher; 4. Na Breeta, 102, Leinster; 5. 1. à 1; 6. 1. à 1; 7. 1. à 1; 8. 1. à 1; 9. Temps: 1.12 1-2. Fins, 108, Pickens; 4. 1. à 1; 5. 1. à 1; 6. 1. à 1; 7. 1. à 1; 8. 1. à 1; 9. Temps: 1.08 4-5. Two Eyes, Grey Rump, Drapery, Abbas, B. A. Jones, Cy Merrick ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1-1-16 mille, 4 ans et plus, à réclamer, \$700; 1. Semper Stalwart, 102, Chimera; 2. 1. à 1; 3. 1. à 1; 4. 1. à 1; 5. 1. à 1; 6. 1. à 1; 7. 1. à 1; 8. 1. à 1; 9. Temps: 1.12 1-2. Fins, 108, Pickens; 4. 1. à 1; 5. 1. à 1; 6. 1. à 1; 7. 1. à 1; 8. 1. à 1; 9. Temps: 1.08 4-5. Two Eyes, Grey Rump, Drapery, Abbas, B. A. Jones, Cy Merrick ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1-1-16 mille, 4 ans et plus, à réclamer, \$700; 1. Semper Stalwart, 102, Chimera; 2. 1. à 1; 3. 1. à 1; 4. 1. à 1; 5. 1. à 1; 6. 1. à 1; 7. 1. à 1; 8. 1. à 1; 9. Temps: 1.12 1-2. Fins, 108, Pickens; 4. 1. à 1; 5. 1. à 1; 6. 1. à 1; 7. 1. à 1; 8. 1. à 1; 9. Temps: 1.08 4-5. Two Eyes, Grey Rump, Drapery, Abbas, B. A. Jones, Cy Merrick ont aussi couru.

HUITIEME COURSE, 1-1-16 mille, 4 ans et plus, à réclamer, \$700; 1. Semper Stalwart, 102, Chimera; 2. 1. à 1; 3. 1. à 1; 4. 1. à 1; 5. 1. à 1; 6. 1. à 1; 7. 1. à 1; 8. 1. à 1; 9. Temps: 1.12 1-2. Fins, 108, Pickens; 4. 1. à 1; 5. 1. à 1; 6. 1. à 1; 7. 1. à 1; 8. 1. à 1; 9. Temps: 1.08 4-5. Two Eyes, Grey Rump, Drapery, Abbas, B. A. Jones, Cy Merrick ont aussi couru.

EUGENE BROUSSEAU SE BATTRA PROCHAINEMENT A NEW-YORK

Billy Moorehouse, son gérant, est allé faire application pour sa licence devant la Commission de l'Etat. — Eddie O'Hara vs Freddie Ricard. — Joe Lynch rencontrera Young Montreal.

Eugène Brousseau se battra-t-il cette année? Voilà la question que se posent depuis plusieurs mois les amateurs de la boxe, et nous sommes maintenant en mesure d'y répondre, malgré que le Canadien lui-même soit toujours aussi silencieux qu'un sphinx, car Billy Moorehouse, du Club Athlétique Regal, est parti hier soir pour New-York, et c'est dans la métropole américaine que Brousseau fera sa rentrée. Arrivé à New-York, Moorehouse fera application à la Commission de l'Etat pour une licence de gérant et une de boxeur. Ensuite il se rendra chez Charley Desroche, du "Pioneer Sporting Club", qui réclame les services de Brousseau depuis plus d'un an, et conclura un match. George Chip, Jack Perry, Soldier, Bartfield, George Robinson et Eddie Tremblay ont été suggérés à Moorehouse comme adversaires de Brousseau.

Il y a longtemps que Brousseau a repris son entraînement, mais il l'a fait à la sourdine. Depuis plus de trois mois, il a fait de longues courses à pied tous les matins et trois fois par semaine on le voyait faire quelques exercices au Cercle Outremont. A ceux qui lui demandaient quel était le but de son entraînement, il répondait qu'il ne voulait pas trop se laisser "rouiller", et ce n'est qu'hier soir qu'on apprit la vérité, alors que Moorehouse a oublié et déclara devant quelques amis que Brousseau serait prêt à se battre dans un mois. Aussitôt que Moorehouse aura obtenu la licence de Brousseau, ce qui sera probablement fait à la prochaine assemblée de la Commission de l'Etat de New-York, le Canadien s'en ira à New-York, et il terminera son entraînement chez Grupp.

EDDIE O'HARA vs FREDDIE RICARD Il est probable que le "National Sporting Club" recommencera bientôt ses séances à l'Arena Mont-Royal et le premier combat de Freddie Ricard sera pour ce soir avec Eddie O'Hara, de New-York, lors de la soirée d'ouverture.

Il y a quelques jours, Leo P. Flynn, de New-York, nous écrivait pour nous demander le record de Ricard et nous lui répondions que ce record était de 170 livres à l'heure du combat.

ORDRE DE MERITE Un expert de la boxe qui suit le sport de près dans les Etats de l'est américain a établi la classification suivante pour les principaux pugilistes de l'univers: Jim Jeffries: Il battit tous ses adversaires deux ou trois fois. Bob Fitzsimmons: Il battit Corbett, Ruhlin, McCoy, Maher, Sharkey, etc., etc. Jim Corbett: Le plus scientifique de tous. John L. Sullivan: La force brute et une certaine science le rendaient invincible.

Jack Dempsey: Son record par rapport à la cause du manque de solidité adversaires. Jack Johnson: Impopulaire, mais le plus grand général de l'arène. Peter Jackson: Un fameux général, et très populaire. Kid McCoy: Ruse et fameux tailleur.

Le "Club Athlétique Windsor" reprendra aussi ses séances hebdomadaires dans quelques semaines. Le rendez-vous est fixé pour le samedi 27 courant, à 8 heures, au Club Athlétique Regal, où se réuniront les boxeurs de la région de la capitale et de la province.

Le "Club Athlétique Windsor" reprendra aussi ses séances hebdomadaires dans quelques semaines. Le rendez-vous est fixé pour le samedi 27 courant, à 8 heures, au Club Athlétique Regal, où se réuniront les boxeurs de la région de la capitale et de la province.

Le "Club Athlétique Windsor" reprendra aussi ses séances hebdomadaires dans quelques semaines. Le rendez-vous est fixé pour le samedi 27 courant, à 8 heures, au Club Athlétique Regal, où se réuniront les boxeurs de la région de la capitale et de la province.

Le "Club Athlétique Windsor" reprendra aussi ses séances hebdomadaires dans quelques semaines. Le rendez-vous est fixé pour le samedi 27 courant, à 8 heures, au Club Athlétique Regal, où se réuniront les boxeurs de la région de la capitale et de la province.

Le "Club Athlétique Windsor" reprendra aussi ses séances hebdomadaires dans quelques semaines. Le rendez-vous est fixé pour le samedi 27 courant, à 8 heures, au Club Athlétique Regal, où se réuniront les boxeurs de la région de la capitale et de la province.

Le "Club Athlétique Windsor" reprendra aussi ses séances hebdomadaires dans quelques semaines. Le rendez-vous est fixé pour le samedi 27 courant, à 8 heures, au Club Athlétique Regal, où se réuniront les boxeurs de la région de la capitale et de la province.

Le "Club Athlétique Windsor" reprendra aussi ses séances hebdomadaires dans quelques semaines. Le rendez-vous est fixé pour le samedi 27 courant, à 8 heures, au Club Athlétique Regal, où se réuniront les boxeurs de la région de la capitale et de la province.

Le "Club Athlétique Windsor" reprendra aussi ses séances hebdomadaires dans quelques semaines. Le rendez-vous est fixé pour le samedi 27 courant, à 8 heures, au Club Athlétique Regal, où se réuniront les boxeurs de la région de la capitale et de la province.

DANSREAU FAIT UN TOTAL DE 410

Dansreau, du club Napoléon, a obtenu le meilleur total en faisant 410 dans les séries de la classe "B" de la Montreal Boxing Association, disputées hier soir. Il a aussi joué la meilleure partie simple, avec 171. Résultats complets des parties d'hier soir:

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Conroy, Simmons, Bloom, J. Cunningham, A. Cunningham.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Albreth, Bourgeois, Croteau, Greener, Charle.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Edwards, Gilmour, Mickley, Kelly, Simpson.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Victoria, Rothchild, Gruber, Taylor, Jackman, Eliasoph.

LES DATES PROBABLES DES REUNIONS LOCALES

Il est pratiquement décidé que la saison de courses sera inaugurée le 21 mai prochain à la piste de Mont-Royal. — Le Montreal Driving Club et le Quebec Hunt Club réclament les mêmes dates.

L'Association des Eleveurs et Coureurs de la Province de Québec s'est de nouveau réunie en assemblée, hier après-midi, et les directeurs se sont mis à l'étude des dates de chaque réunion de ses membres. Rien de définitif ne fut arrêté, mais il est probable que les réunions locales, des pistes indépendantes auront lieu dans l'ordre mentionné:

Du 21 au 28 mai, Mont-Royal. Du 24 juin au 1er juillet, Delorimier. Du 2 au 9 juillet, Maisonneuve. Du 11 au 18 juillet, King Edward Park. Du 19 au 26 juillet, Kempton Park. Le Back River Jockey Club, (Mont Royal), semble avoir décroché les meilleures dates car il aura deux semaines des 21 et 28 mai, ainsi qu'un jour de congés, le 24 mai, fête de la Reine Victoria. On dit que tous se sont accordés pour favoriser Mont-Royal car c'est la seule piste indépendante d'un demi-mille. Comme elle doit donner des bourses plus élevées que les circuits d'un demi-mille on ne s'est pas opposé à ce qu'elle obtienne deux samedis et un jour de fête. Etant aussi la première association à courir, on a pris en considération qu'elle devra faire les déboursés pour le transport des chevaux, dont un grand nombre viendront de la Havane, Mont Royal à la même date que Woodbine, de Toronto.

Delorimier aura sa première réunion immédiatement après celle de Gonaught Park, à Ottawa. Les pur sang pourront être transportés en ce temps, de sorte qu'il aura tout le matériel nécessaire. Delorimier a obtenu un samedi et un jour de fête, celui de la Confédération.

Vient ensuite le tour du Loudon Jockey Club, à la piste de Maisonneuve, qui courra du 2 au 9 juillet, ce qui lui donne deux samedis. Maisonneuve viendra en conflit avec Fort Erie, Ont., mais il ne sera pas affecté car il pourra compter sur tous les pur sang qui auront pris part au meeting de Delorimier, une semaine plus tôt.

King Edward, qui courra du 11 au 18 juillet, n'aura qu'un seul samedi. Kempton Park, de Laprairie, sera dans la même case.

Il n'a pas encore été question des meetings d'automne.

M. Alexandre Desmarceaux, qui lors de la formation de l'association avait été nommé vice-président, n'a pu accepter la charge à cause de nombreuses occupations, et sur sa propre proposition, M. Xisté-Narbonne a été nommé à la vice-présidence. Les officiers seraient donc: Patron honoraire, Hon. J. E. Caron. Président Honoraire, Hon. Médéric Martin. Président, Thomas J. Duggan. Vice-Président, Xisté-Narbonne. Secrétaire-trésorier, Léo Dandurand.

Directeurs: H. A. Latourneau, Jos. Cattarini, P. G. Demeray, M. C. Dever et Alexandre Desmarceaux. Ceux qui font partie de l'association sont le Back River Jockey Club, (Mont Royal), le Montreal Driving Club, (Delorimier), The Breeders' Association, (Kempton Park, Loudon Jockey Club, (Maisonneuve), et King Edward Jockey Club, (De Gros Bois).

Le Quebec Hunt Club a aussi demandé d'être admis dans l'association, mais, comme les règlements veulent que chaque piste ait donné deux réunions avant d'en faire partie, il ne sera pas admis cette année.

EN CONFLIT AVEC DELORIMIER Les directeurs du Quebec Hunt Club n'ont pas l'air satisfaits de ne pas avoir été admis dans l'association des Eleveurs et Coureurs de la Province de Québec et ils ont décidé de voir à leurs propres affaires et de choisir leurs dates eux-mêmes. MM. Sullivan et Wood, deux des directeurs du club de la vieille capitale, sont passés à nos bureaux, hier soir, pour nous informer qu'ils avaient décidé de donner leur première réunion en juin prochain, c'est-à-dire du 24 juin au 1er juillet, soit les mêmes dates qu'à Mont-Royal.

En vertu de la loi récemment adoptée à Québec, deux réunions ne peuvent être données concurrentement dans la province et nous nous demandons où nous mènera le conflit Québec-Delorimier. Les gens de la Vieille Capitale ont l'air bien déterminés de ne pas en dévier et à la fois de ne pas laisser offrir au meilleur des bourses, qu'à Montréal, afin de conserver les dates qu'ils ont choisies. Si ces deux associations ne peuvent en venir à une entente, ceux qui s'intéressent au turf seront témoins d'une lutte acharnée, car les directeurs des deux clubs prétendent avoir raison et il appartiendra probablement au gouvernement de décider qui a tort.

M. Wood partira ce soir pour Baltimore, où il rencontrera un grand nombre de propriétaires de coursiers, à qui il exposera la situation.

DANS LA LIGUE DES MAISONS D'AFFAIRES

Ben Charron, de la maison Alphonse Racine, a fait le plus gros total des trois parties avec 355. Il a fait une partie simple de 126. Scores:

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Bernier, Séguin, Hinkley, Paradis, Brousseau.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Bernier, Séguin, Hinkley, Paradis, Brousseau.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Bernier, Séguin, Hinkley, Paradis, Brousseau.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Bernier, Séguin, Hinkley, Paradis, Brousseau.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Bernier, Séguin, Hinkley, Paradis, Brousseau.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Bernier, Séguin, Hinkley, Paradis, Brousseau.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Bernier, Séguin, Hinkley, Paradis, Brousseau.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Bernier, Séguin, Hinkley, Paradis, Brousseau.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Bernier, Séguin, Hinkley, Paradis, Brousseau.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Bernier, Séguin, Hinkley, Paradis, Brousseau.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Bernier, Séguin, Hinkley, Paradis, Brousseau.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Bernier, Séguin, Hinkley, Paradis, Brousseau.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Bernier, Séguin, Hinkley, Paradis, Brousseau.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Bernier, Séguin, Hinkley, Paradis, Brousseau.

Table with 3 columns: Name, Points, Opponent. Includes Bernier, Séguin, Hinkley, Paradis, Brousseau.

DE GROSSES BOURSES SERONT AUSSI OFFERTES AUX TROTTEURS

North Randall donnera une classique de \$15,000 et Brockton a établi un record pour les pistes d'un demi-mille en annonçant la distribution de \$40,000 à sa réunion d'automne.

North Randall, Ohio, et Brockton, Mass., fourniront probablement les épreuves les plus importantes dans la prochaine saison de trot et de l'amble. North Randall donnera une bourse de \$15,000 pour être disputée au cours de la réunion du 8 août et Brockton annonce une distribution de \$40,000 pour son meeting, ce qui est un montant fabuleux pour une piste d'un demi-mille.

La course de \$15,000 à North Randall ne remplace pas de classique mais c'est une nouvelle épreuve que la direction a décidé d'instituer. En plus de cette course le programme comprend deux bourses de \$5,000 pour les classes 2.08 et 2.16 trot; une bourse de \$3,000 pour la classe 2.08 amble; et une bourse de \$2,000 pour les 2 ans sans compter le "Champion Stallion Stake", pour les trotteurs de 3 ans. Il y aura aussi une bourse de \$1,000 pour les amateurs de la jeune division.

Comme d'habitude, la bourse de \$15,000 sera disputée en vertu du règlement dit de deux dans trois, de l'Association des Trotteurs. La bourse sera divisée comme le veulent les règlements ordinaires, mais le quatrième cheval aura droit au remboursement de son prix de droit de participation. La course sera ouverte à tous les trotteurs, à l'exception de Peter Manning, 2.02 1-2; et Arion Guy, 2.04 3-4. Le dernier appartient à M. H. K. Deaux, président de l'association.

Comme la valeur du "Champion Stallion Stake" s'élèvera à environ \$12,000, un total d'environ \$44,000 sera donc divisé lors de la réunion de North Randall, sans compter les agents ajoutés. Quoiqu'il y ait eu le passé des "futuristes" de \$50,000 et \$35,000, cette bourse de North Randall n'en sera pas moins la plus grande épreuve de la saison du trot et de l'amble.

La direction de la piste de Brockton a établi un record pour les demi-mille en décidant de distribuer \$40,000 au cours de sa réunion de quatre jours, un octobre prochain. Le programme comportera neuf épreuves de \$3,000, une bourse de \$2,000 pour les deux ans et dix courses de \$1,000 pour les différentes classes qui seront annoncées plus tard.

LIGUE DE PULPE ET DE PAPIER

Bref, ce fut un banquet des mieux réussis et nous souhaitons les meilleurs succès à cette nouvelle ligue qui est un véritable honneur pour le monde sportif.

La Ligue de Pulpe et de Papier a donné, avant-hier soir, son banquet annuel, à l'hôtel Queens, et le président W. H. Aird a remis aux membres de l'équipe victorieuse de la Canadian Export Paper, le trophée symbolique du championnat pour 1921.

C'est M. Murphy, de la Canadian Export qui a reçu le coupe au milieu des plus frénétiques applaudissements. Il a reçu les félicitations ordinaires et il a promis de veiller à la garde de cette coupe qui était un grand honneur pour son club. Il a remercié le donateur de ce royal cadeau, M. Howard Smith.

L'orchestre étoilé sous la direction de M. John Ekkstein, c'est dire que nous avons assisté à un véritable régal artistique et pour varier, MM. Jim Rice et Joe Beauchamp ont chanté et déclamé.

MM. L. N. Veilleux et Armand Gauthier ont été particulièrement heureux avec leurs mots d'esprit et leurs histoires assaisonnées de sel gaulois et qui jetaient les convives dans une joie exubérante.

La ligue a pour patrons honoraires, MM. C. Howard Smith, C. H. MacFarlane, P. H. Anson, Carl Riordon, Geo. E. Steels, Charles F. Dawson, comme président, M. W. H. Aird, comme vice-président, M. Allan Dax, comme secrétaire-trésorier, M. P. M. Fox.

THEATRE ST-DENIS

Cette semaine, "L'Homme qui suit tout" Les mystères de l'aveugle écrit par ALVAH F. — Les mystères de l'aveugle écrit par ALVAH F. — Les mystères de l'aveugle écrit par ALVAH F.

PRINCESS Execl- VAUDEVILLE Deux fois par semaine LA REVUE SONTAS A HAYES 4 - Autres Excellents Numéros -

CONCERT SPECIAL A prix Populaires

ET L'ORCHESTRE DE LA SCALA DEMAIN SOIR (JEUDI) AU ST-DENIS

Billets en vente à 1 heure aujourd'hui, chez Archambault et Lindsay. Prix: \$1.00, \$1.50, \$2.00, \$2.50 et \$3.00.

GAYETY GOOD CLEAN BURLESQUE LES SPECTACLES DE LEW KELLY

TO DAY

AMOS ARBOUR DANS LE DEUIL

George Kennedy, gérant du club de hockey Canadien qui se rétablit lentement d'une attaque de grippe, nous a annoncé hier qu'Arthur Hun, de ses bons joueurs qui a eu la douleur de perdre sa sœur il y a environ un mois, vient d'être plongé dans un nouveau deuil, sa mère venant de mourir dans Ontario. Georges Vézina a également perdu sa mère, juste à la fin de la saison.

Dans les circonstances, le Canadien, même s'il avait réussi à remporter le championnat, aurait été dans l'impossibilité de faire le voyage dans l'ouest, car il est certain que Vézina n'aurait pu partir à temps, vu qu'il aurait insisté pour se rendre à Chicoutimi, pour assister aux funérailles de sa mère.

HIS MAJESTY'S Ce soir et toute la semaine. Matinées Aujourd'hui, Veud. et Sam. Nouvel engagement de "THE DUMBELLS"

Dans la réédition de BIFF! BING! BANG! PRIX Soirées et Matinées Samedi, 2he à 82.00. Mat. Mercredi et Vendredi, 2he à 81.50.

REX PALACE 749 S DENIS

MERCREDI, JEUDI GARY WALKER dans "RICH GIRL, POOR GIRL" MAINE HAMMERSTEIN dans "JEANETTE SHERKINS"

Passé Temps VIOLA DANA "LE CHANTAGE" MACK SENNETT "Love Honor & Behave"

SON PÈRE ÉTAIT UN ÉCROUÉ ET EN mourant il lui fit promettre de lui rendre tout ce qu'il avait gagné. Elle ne put résister à la tentation et se fit acheter un jeune homme très riche. Mais l'écroué revint et elle fut obligée de se débarrasser de son mari. Elle se fit acheter un jeune homme très riche. Mais l'écroué revint et elle fut obligée de se débarrasser de son mari. Elle se fit acheter un jeune homme très riche. Mais l'écroué revint et elle fut obligée de se débarrasser de son mari.

ILS FONT ENCORE PARTIE NULLE

La Havane, Cuba, 22. — La troisième partie d'échec pour le championnat du monde, entre le Dr Lasker et Jose Capablanca, s'est encore terminée nulle, ce soir.

La troisième partie a duré 3 heures 59 minutes pour Capablanca et 4 heures 20 minutes pour Lasker.

La quatrième partie commencera demain soir.

ORPHEUM EAST LYNNE

ACTE DE HAUTE COMÉDIE

THEATRE ST-DENIS

Cette semaine, "L'Homme qui suit tout" Les mystères de l'aveugle écrit par ALVAH F. — Les mystères de l'aveugle écrit par ALVAH F.

PRINCESS

Execl- VAUDEVILLE Deux fois par semaine LA REVUE SONTAS A HAYES 4 - Autres Excellents Numéros -

GAYETY

GOOD CLEAN BURLESQUE LES SPECTACLES DE LEW KELLY

LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER SIEGE A MONTREAL

Les commissaires ont entendu, hier, de nombreuses requêtes, en agréant quelques-unes seulement. — L'ouverture de la rue Green. — M. Carvell n'a pas à baisser le transport en faveur d'une ville en particulier.

La Commission des Chemins de Fer s'est réunie hier, à Montréal, dans la salle du Conseil échevinal. Les banquettes étaient occupées par des députés, des sénateurs, des hommes d'affaires, tandis que les commissaires W. B. Nantel et W. Boyce avaient pris place autour de la table où siègent ordinairement les officiers.

La Commission a été assaillie de nombreuses demandes. Toutes n'ont pas été agréées. La plus importante est celle de Brodies Limited de James Brunet qui ont prié les commissaires de ramener le taux de transport à Montréal du grand de la carrière de Hébert et de St-Jacques. Quoiqu'il soit en vigueur depuis le 15 septembre 1920. Cette demande n'a pas été agréée. M. Brunet a essayé de justifier de ce que la Commission a pour principe d'aider à la construction des chemins, en surveillant le taux du fret et les autres frais. Il a dit que le fret de pierre servait à la confection des routes. Mais M. Carvell a répondu que c'était se méprendre sur la juridiction de la Commission qui a bien à surveiller l'établissement des routes, mais n'a pas à faire pour les rues d'une ville en particulier. La demande a été refusée.

INTERESSANTE SOIREE

Mme Eugène Lassalle, directrice du cours des pupilles du Conservatoire Lassalle, fera le jeudi soir, 14 avril, une très intéressante causerie, dans la grande salle du Ritz Carlton, sur "L'enfant dans la littérature", et cela à la demande d'un groupe important de dames de la haute société montréalaise.

Il y a plusieurs années que cette conférence obtint à Québec, au Château Frontenac un très brillant succès devant les membres du "Club des dames Canadiennes". Quelques temps après une seconde audition avait lieu à la résidence de lord Strathcona sur l'invitation de L'excellence lord Grey et Lady Grey, et devant un nombreux auditoire anglais et canadien-français. Invité par le parti vice-royal. Et voici que ceux qui se sont souvent vus en réédition de cette distrayante causerie durant laquelle nous aurons le plaisir d'entendre les tous petits élèves du Conservatoire Lassalle qui ont toujours le don d'intéresser et d'émerveiller les spectateurs par leur maintien, leur sang-gêne et leur diction, et cela malgré leur jeune âge.

VIVE DISCUSSION A LA REUNION DU BUREAU CENTRAL

(Suite de la dernière page) fants, au service de la Commission. Cette réclamation était à l'effet que la Commission accorde aux héritiers du défunt, une somme égale au traitement de quatre mois. Les règlements de la Commission prévoient ordinairement de tels cas, mais ici, les Commissaires se trouvaient en présence d'un cas particulier. M. Smith était un veuf, sans enfants. Les règlements spécifiaient que lorsque un instituteur marié, meurt, ses héritiers ont droit au traitement de quatre mois. Par contre, lorsque c'est un instituteur célibataire, les héritiers n'ont droit qu'à un mois de traitement. M. Perreault fit remarquer que dans le cas de M. Smith, ses héritiers pouvaient réclamer quatre mois, vu que le défunt était veuf et que d'après l'interprétation donnée aux règlements municipaux, les veufs sans enfants ne sont pas considérés comme célibataires et ne paient pas de taxe comme tels. Le juge Lafontaine fit à son tour remarquer que les règlements du Bureau Central étaient faits pour protéger les veuves et les orphelins surtout. Or, comme M. Smith ne laisse ni veuve ni enfants, il ne voit pas pourquoi la Commission allouerait quatre mois de traitement. M. Perreault tenta de démontrer que M. Smith appartenait à une famille pauvre qui avait dû, avant sa mort le soutenir et prévoir d'assez lourdes dépenses, mais finalement, il fut décidé qu'un seul mois de traitement serait alloué à sa famille. Plusieurs autres affaires secondaires furent ensuite étudiées et la réunion fut ajournée.

LA COMMISSION DECIDE DE NE PAS ENTENDRE CE TEMOIN

La commission d'arbitrage, sur les représentations de M. Butler, refuse d'entendre un témoin, parce que ses renseignements ne pouvaient être assez véridiques. — Un déficit de \$2,742,000 pour le Central Vermont Railway.

La commission d'arbitrage qui procède à l'évaluation des propriétés du Grand-Tronc, a entendu, hier après-midi, les plaidoiries des représentants du gouvernement et du Grand-Tronc, au sujet de l'admission au dossier du témoignage de M. Patrick Daniels Fitzpatrick, ingénieur du Central Vermont Railway. La plus grande partie de l'après-midi a été employée à cette discussion commencée au cours de la séance de l'avant-midi. M. W. N. Tilley et Pierce Butler, représentants du gouvernement, ont soutenu que le témoignage de M. Fitzpatrick ne pouvait être accepté comme une preuve sérieuse parce que les renseignements qu'il pourrait apporter n'étaient pas assez complets pour une question d'une telle importance. M. John Phippen, au nom du Grand-Tronc, a prétendu le contraire. Finalement, la commission d'arbitrage s'est prononcée en faveur des représentants du gouvernement, et le témoin n'a pas été entendu. Les principales raisons soulevées par M. Butler étaient que cette preuve ne pouvait être acceptée devant aucune cour que ce soit, parce que le rapport que le témoin devait produire n'était qu'un simple rapport d'ingénieur, qui n'avait pas été revu par le département de comptabilité du Central Vermont Railway et qui avait été rédigé aux fins de faire une conférence seulement. M. Butler a ajouté que l'on n'avait pas encore complété l'évaluation des propriétés du Central Vermont Railway jusqu'à présent. C'est la raison qui a dicté la décision de la commission. Le colonel J. S. Dennis, directeur des services d'émigration et des ressources naturelles pour la compagnie du Pacifique Canadien fut ensuite entendu. La première partie de son témoignage n'a duré que quelques minutes, à cause de l'ajournement de la séance. Il a donné une description des territoires que traversent les voies du Grand-Tronc vers l'ouest du Canada. La plus grande partie de ces terri-

toires, a-t-il dit, sont riches en ressources naturelles. Il n'y a que quelques endroits où il y a des marécages et qui pourraient présenter quelques difficultés, mais, en général, ces territoires sont d'assez bonne condition. M. Butler a aussi contre-interrogé M. E. Deschênes, contrôleur du Central Vermont Railway, pendant et depuis le contrôle de ce chemin de fer par le gouvernement américain. Le témoin a déclaré qu'en 1920, lorsque la compagnie a pris possession de ses réseaux, le déficit était de \$2,742,000, soit le plus grand déficit jamais subi encore par le Central Vermont. Pendant les vingt-six mois que le chemin de fer fut sous le contrôle du gouvernement, les pertes s'élevèrent à \$1,440,000. Le gouvernement américain a dû rembourser ces pertes, payer les frais d'opération, avec en plus un certain montant comme compensation. M. Deschênes a encore ajouté que par suite d'une mauvaise comptabilité, le Central Vermont Railway avait passé en 1919 pour avoir subi au cours des dix-sept années précédentes une autre perte de \$450,000. On avait inscrit cette somme au montant des frais d'opérations au lieu de l'inscrire à celui du fonds de réserves. M. Eugène Lafleur, l'un des représentants du Grand-Tronc, qui avait été en proie à une indisposition subite la journée précédente, à la fin d'une des séances de la commission, est encore à l'hôpital Général. Les autorités de cette institution nous ont déclaré, hier soir, que M. Lafleur reprendrait des forces rapidement et que son rétablissement serait complet dans quelques jours. La commission d'arbitrage tiendra probablement ses deux dernières séances de la semaine aujourd'hui. On sait que les représentants du Grand-Tronc lui ont demandé un certain délai tout récemment pour leur permettre de compléter la preuve qu'ils veulent lui soumettre. La commission avait accordé un ajournement, qui doit entrer en vigueur aujourd'hui même.

IL APPREHENDAIT TOUJOURS LA TOMBEE DE LA NUIT

Ledoux restait dans son lit des heures, sans pouvoir fermer l'oeil. Depuis qu'il prend du Tanlac, il mange et dort bien et se porte à merveille.

"Je suis heureux que le Tanlac me soit tombé sous la main, car c'est précisément le médicament dont j'avais besoin", déclara récemment Hector Ledoux, 203 A rue Saint-Martin, à Montréal. "Avant de prendre du Tanlac je ne savais plus ce que c'était que de faire un bon repas sans avoir par la suite de terribles douleurs au creux de l'estomac. J'avais des palpitations de coeur, le foie fonctionnait très mal et je souffrais beaucoup de constipation. Je me levais généralement le matin avec un violent mal de tête. Lorsque je sortais du lit j'étais si étourdi que je pouvais à peine me tenir debout. Je me sentais mal en train durant toute la journée. J'avais l'impression que j'étais épuisé, à bout de forces. J'apprenais la tombée de la nuit, car je savais que ce serait pour moi une nuit d'insomnie après beaucoup d'autres. "Je vis une attestation dans laquelle il était dit qu'un homme, qui avait souffert comme je souffrais, avait été débarrassé de ses souffrances par le Tanlac. C'est ce qui me décida à en prendre. Dès les premières doses je retrouvai l'appétit. Bientôt je dormis très bien. Aujourd'hui j'ai engraisé de douze livres et je me porte aussi bien que lorsque j'avais dix ans. Il est certain que le Tanlac m'a donné de superbes résultats et je ne crois pas qu'il y ait au monde un médicament qui le vaille."

Le Tanlac est en vente à Montréal dans les pharmacies de Dr. Ledoux, dans les pharmacies de MM. Quenneville, Guérin et Bélanger, chez MM. Lecours & Lanctôt et aux Liggett's Rexall Stores ; à Verdun, chez M. Henri-P. Fabien, pharmacien, et à Lachine, chez M. Henri Le Cavalier, pharmacien, sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac.

LES DIVISIONS ELECTORALES SELON L'UN ET L'AUTRE PROJETS

E. P. Courval, dessinateur municipal, a préparé les nouvelles divisions électorales de la ville, en accord avec la Charte, Cédule A et Cédule B. — Trois districts et trente-cinq quartiers.

Il est intéressant de connaître la limite des futures divisions électorales de la ville, selon le projet de la Commission de la Charte ou le projet dit "alternatif". Le premier projet divise la ville en trois districts électoraux. Le second lui donne trente-cinq quartiers. M. E. P. J. Courval, dessinateur en chef de la ville, vient de déterminer les quartiers qui entreraient soit dans l'un ou l'autre des trois districts, soit dans les divisions actuelles, à peu de chose près. Voici donc les limites des prochains districts électoraux d'après les deux projets de charte:

Les limites de l'ancien quartier Longue-Pointe, le fleuve. Quartier No 21. Borné par les rues Atwater, les limites de Verdun, les limites de la ville de Lasalle, le canal Lachine. Quartier No 22. Borné par les rues Rose de Lima, Saint-Antoine, Bourget, le canal Lachine chemin de la Côte Saint-Paul, le Grand Tronc, Saint-Rémi, limites de Westmount. Quartier No 23. Borné par les rues Macdonald, chemin de la Côte Saint-Luc, limites de Montréal-Ouest, canal Lachine, Grand Tronc, limites de Westmount, limites de Côtes-des-Neiges. Quartier No 24. Borné par les limites d'Outremont, le chemin Shakespeare, ville Mont-Royal, et les limites de l'ancien quartier de Notre-Dame de Grâce et les limites de Westmount. Quartier No 25. Borné par les rues de Lanaudière, Mont-Royal, Esplanade, Duluth, Christophe Colomb, Rachel. Quartier No 26. Borné par les rues Henri-Julien, Mont-Royal, Hutchison, Laurier. Quartier No 27. Borné par les rues de Lanaudière, Mont-Royal, Henri-Julien, Pacifique Canadien. Quartier No 28. Borné par les rues Iberville, Rachel, de Lanaudière, Pacifique Canadien. Quartier No 29. Borné par les rues Henri-Julien, Laurier, limites d'Outremont, Bernard, Pacifique Canadien. Quartier No 30. Borné par les rues Henri-Julien, Pacifique Canadien, Bernard, limites d'Outremont, limites de Ville Mont-Royal, Hopper, Baby, Saint-Laurent, Isabeau, Drolet, Mozart. Quartier No 31. Borné par les rues de Lanaudière, Bélanger, Henri-Julien, Pacifique Canadien. Quartier No 32. Borné par les rues Parthenais, Côte Saint-Michel, de Lanaudière, Pacifique Canadien. Quartier No 33. Borné par les rues Poulin, Masson, Première Avenue, Armand, Orléans, boulevard Saint-Joseph (homologué), Parthenais, limites de Saint-Michel de Laval et de Saint-Léonard de Port Maurice. Quartier No 34. Borné par le chemin Crémazie et les rues de Lanaudière, Bélanger, Drolet, Baby, Pacifique Canadien, chemin Crémazie, boulevard Saint-Laurent, Lamarque, Lavergne, Sauriol, Charland et limites de Saint-Michel de Laval. Quartier No 35. Borné par Montréal-Nord, Saint-Michel de Laval, les rues Charland, Sauriol, Lavergne, Lamarque, boulevard Saint-Laurent, chemin Crémazie, Pacifique Canadien, Hopper, limites de la ville Mont-Royal, paroisse Saint-Laurent, ville Saint-Laurent, Saraguay, rivières des Prairies.

LES TROIS DISTRICTS

Le district Est comprend les ci-devant quartiers Saint-Jacques, Popineau, Sainte-Marie, Delormier, Hochelaga et Mercier, avec les bornes et limites que ces quartiers possédaient lors de l'adoption de la présente loi. Le district Centre comprend les ci-devant quartiers Saint-Louis, Saint-Laurent, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Denis, Lafontaine, Laurier et Abundis-Bordeaux. Le district Ouest comprend les ci-devant quartiers Saint-Gabriel, Ste-Anne, Saint-Joseph, Saint-Henri, Saint-André, Saint-Georges, Notre-Dame de Grâce et la ci-devant ville de Cartierville.

TAXE SUR LES WAGONS DE LUXE EN ONTARIO

(Dépêche de la Presse Canadienne) Toronto, 22. — En vertu d'un amendement à la loi de la taxe sur les corporations adopté en deuxième lecture à la législature, aujourd'hui, une taxe d'un pour cent sur la valeur des wagons sera imposée sur tous les wagons-dortoir, restaurant ou salon qui n'appartiennent pas à une compagnie qui fait actuellement le service de ces wagons dans la province. Les compagnies sont à préparer une déclaration sur la valeur de leurs wagons. Le Pacifique Canadien, le Grand Tronc et les chemins de fer nationaux ne paieront pas la taxe. La compagnie Pullman paye la taxe. Elle doit aussi la payer sur les wagons qu'elle loue à une compagnie de chemins de fer.

RAIENT-CE LES AUTEURS DE L'ATTENTAT DE NEW-YORK?

inq marins du "City of Alton" sont débarqués liés de chaînes et ont été incarcérés dans la prison paroissiale de la Nouvelle-Orléans. — Accusés de mutinerie commise à bord du navire en février.

Dépêche de la Presse Associée) Washington, 22 — Une enquête faite par les cinq marins qui ont été déchargés de chaînes du transport "Rushville" n'a fait rien découvrir qui mette en relations avec le plot de la bombe de New-York. C'est ce qu'a déclaré ce soir William Flynn, chef du bureau d'enquête du département de la Justice. M. Flynn a dit que l'enquête se continuait. Les matelots sont accusés de mutinerie sur les hautes mers, a dit M. Flynn. Ils seront jugés par la Cour fédérale de New-York. D'autres employés du bureau ont exprimé l'opinion que la cause de l'arrestation était mutinerie. La détention des cinq individus ne rapportée au département qu'il y a deux jours, dit M. Flynn. Il ajouta que les rapports préliminaires faits à Washington faisaient croire que la mutinerie était la raison de leur arrestation.

Le département de la Justice a reçu ordre de ne rien dire, vu que le chef Flynn du bureau d'enquête, qui est maintenant à Washington, va faire les déclarations qu'il faudra. Lorsque les cinq individus s'embarquèrent à bord du "City of Alton" en octobre dernier, quatre se dirent Russes et l'un, Philip Bender, ne donna pas sa nationalité. Il dit avoir une sœur, Lizzie Gorsky, demeurant à 606, East, 140ème rue, New-York. Hans Randin et Henrik Lipan étaient hollandais ; R. Dorrsh et Bender, marins et Lionel Kuebrezouff, balayeur. Kuebrezouff et Randin donnèrent pour adresse la "Seaman's Mission" de la rue South. On a dit que le personnel de la mission qui a affaire à 500 marins par jour, ne se souvenait pas d'eux. SOUPÇONNES DE COMPLICITÉ Nouvelle-Orléans, 22 — Cinq matelots sont emprisonnés ce soir dans la prison paroissiale de la Nouvelle-Orléans. Ils se disent matelots mais le capitaine J. H. B. Van Weeldern, de la ligne New-York and Cuba, transport "Rushville", croit, et le département de la Justice avec lui, qu'ils pourraient avoir à répondre du complot de la bombe qui a éclaté à New-York, le 16 septembre dernier. Pieds et mains liés, les individus ont été conduits du vapeur à la prison paroissiale et emprisonnés sous les noms de Philip Bender, Lionel Kuebrezouff, Rudolph Dorrsh, Hans Randin et Henrik Lipan. Ils ne peuvent communiquer ensemble. Après avoir raconté la manière dont les individus ont été capturés et les difficultés rencontrées de Rio de Janeiro à la Nouvelle-Orléans, le capitaine n'a voulu faire, ce soir, aucune déclaration.

SOVIET SUR LE NAVIRE

New-York, 22 — Les registres du bureau du transport démontrent que cinq individus conduits à la Nouvelle-Orléans à bord du vapeur "Rushville" et que l'on croit soupçonnés de collusion de Wall Street, sont accusés d'avoir proclamé la révolution à bord du vapeur "City of Alton", en février dernier. Les registres ne disent qu'ils aient quelque chose à faire de la désastreuse de septembre dernier. Après les dossiers du bureau du transport, les matelots en question ont été organisés un soviet à bord du "City of Alton" après s'être embarqués pour les ports de l'Amérique du Nord en octobre dernier. La révolution, qui serait arrivée en février, a été réprimée par les membres loyaux de l'équipage. Lorsque le navire fut arrivé à Rio de Janeiro, les révolutionnaires furent arrêtés par la police du Brésil et conduits devant le consul américain qui donna qu'ils fussent ramenés aux États-Unis. Il ordonna qu'ils fussent embarqués à bord du "Huron" mais comme un navire à passagers, ils furent à bord du "Rushville".

M. OLIVAR ASSELIN CHEZ LES JEUNES NOTAIRES

Les jeunes notaires du district de Montréal donneront leur prochain dîner-causerie, le 5 avril 1921, dans les salons du Club de Réforme, 32 Ouest rue Sherbrooke, à 6.30 du soir. M. Olivar Asselin y traitera le sujet suivant : "Le rôle économique du notaire". Un comité spécial a été chargé de l'organisation de ce dîner-causerie.

LES BOUCHERS PROTESTENT CONTRE CES AFFIRMATIONS

(Suite de la dernière page) pas dans des étables, mais dans des remises bien propres et le système de l'aqueduc nous fournit tout l'eau nécessaire, froide et chaude. On ne laisse jamais de carcasses sur le dos pour les dépecer, car l'abatage est fait par les mêmes employés que ceux qui le font à l'ancien abattoir de la partie est. Ce sont des experts qui ont le même système qu'auparavant et qui dépecent les animaux pendus après des supports spécialement affectés à ce travail. De plus, les viandes dépecées reçoivent l'inspection municipale, car jamais un boucher ne manque d'inviter l'inspecteur quand il abat, et les viandes acceptées sont immédiatement mises en lieu de conservation. "Pour ce qui est des déchets, ils sont immédiatement lavés et mis en barils pour être transportés aux abattoirs. Plusieurs employés sont affectés au transport de ces résidus qui ne sont d'aucune atteinte à la qualité hygiénique des viandes préparées. On dit de plus que les cultivateurs achètent ces déchets et qu'ils les donnent en nourriture à leurs porcs. Rien n'est plus inexact, car les cultivateurs n'achètent que du fumier pour étendre sur leurs terres, et cela se pratique depuis qu'il y a des cultivateurs et des bouchers. Pour ce qui est des déchets, j'affirme qu'ils sont immédiatement transportés aux abattoirs. "Il y a vraiment exagération dans le rapport soumis à la commission administrative et les bouchers protestent énergiquement contre cette façon de les traiter. Dans quel but veut-on induire le public en erreur ? On semble vouloir obliger les bouchers à des frais considérables. Si cela est réalisé, on verra immédiatement augmenter le prix de la viande à cause des dépenses considérables que les bouchers devront encourir. "Nos abattoirs répondent en tout point aux exigences que pourrait formuler le conseil supérieur d'hygiène ou les inspecteurs municipaux, et il ne peut y avoir de difficulté pour surveiller les bouchers en état d'abattre leurs animaux, puisque les bouchers ne manquent jamais d'inviter les inspecteurs. Cette question sera longuement débattue à l'assemblée de ce soir de l'Association des Bouchers au Monument National, et on s'attend à ce qu'une protestation soit adressée aux autorités municipales.

LA CONFESSION, SON UTILITE ET SA RAISON D'ETRE ICI-BAS

M. l'abbé Thellier de Poncheville prononce, hier soir, à Notre-Dame, une intéressante conférence à ce sujet. — Les bienfaits de la confession et les services qu'elle nous rend. — L'unique moyen de rentrer dans le sein de l'Eglise.

M. l'abbé Thellier de Poncheville a traité, hier soir, à Notre-Dame, devant une foule de fidèles, de la confession. Il a dit que la confession était le seul moyen de rentrer dans le chemin de la vertu. Elle a été fondée pour empêcher le péché de fleurir au coeur des hommes. Le prêtre, au confessionnal, ne doit plus être considéré comme homme. Il remplace Dieu. En courbant notre front, en ployant nos genoux, nous relevons notre âme. Cela n'a rien d'humiliant; ce qui l'est, c'est d'avoir mal fait. Il y a à toujours deux hommes en nous: il y a l'honnête homme qui jouit d'une réputation honorable et l'homme privé qui ne ressemble pas beaucoup à l'autre parfois. Il se peut que pour lui la confession soit pénible, mais il faut qu'elle le soit. Le monde est parfois bien contradictoire, dans ce reproche dont l'acceptable. La confession, dit-on, est très pénible, et d'autres fois, l'on dit: elle est trop facile, elle facilite le péché. Les petits esprits ne voient partout que les petits côtés. Il peut y avoir de ces esprits au confessionnal. On peut abuser des choses divines comme des choses humaines, mais il faut savoir que la confession demande un effort. Le prêtre tient la place du seul juge autorisé; il est le délégué, le ministre du Christ. Nous savons comment le Christ recevait les pécheurs. Il préférait laisser douter plutôt de sa divinité que de son amour. Il le démontre bien après l'action de Judas, le traître qui, pour un sale argent, a vendu son Dieu. Il l'appellait encore son ami. Et l'on voudrait que le prêtre fut moins généreux, mais celui-ci renierait sa vocation s'il n'agissait pas ainsi. Notre confession nous donne le bienfait d'une régénération par la force et le sang du Christ. Le plus grand danger de notre vie morale est de douter de nous-mêmes. La passion nous tient si bien. On ne sait comment briser cette étreinte. Si, du moins, l'on pouvait refaire notre vie, retrouver l'estime de nous-mêmes, arracher de la page du livre de nos actions mauvaises, ce souvenir qui nous poursuit de nos remords, de ces remords qui ne sont pas toujours une force de confession, car le démon sait bien s'en servir pour nous éloigner de Dieu. Mais la passion est là qui dit: je ne te lâcherai plus, et on la subit. Comme il serait plus admirable de relever ce courage qui nous fait défaut, d'aller vers le maître suprême et de lui dire: je veux me relever de ma vie mauvaise. En voyant notre sincérité, il ne pourrait pas refuser de nous pardonner.

On n'arrive pas à la perfection en un jour. Il y a différents moyens d'y arriver, et voici où éclate la bonté divine: la grâce vient au secours de notre volonté. Elle nous refait une forme. L'absolution est une régénération, un second baptême. C'est la vie s'insufflant en nous avec sa sainteté. Il faut interroger nos consciences, et comme tout homme n'arrive à bien connaître que ce qu'il a appris par l'expérience, nous nous apercevons aussitôt que le péché ne nous a donné que des joies empoisonnées, qu'il nous manque la paix de l'âme, la tranquillité de la conscience. Et, pour cette raison, personne ne consentira à terminer cette semaine, sans avoir entendu chanter dans son coeur l'Alleluia de paix, qui le remplira d'un bonheur immense.

L'AFFAIRE MANNING

L'enquête, dans les cas de Thomas Lyng et John Grace, ces deux employés du service municipal des voiries, accusés d'avoir illégalement causé la mort de la fillette Lily Manning, a été remise à cet après-midi, à 2.30 heures. Elle sera présidée par le magistrat Leet. On sait que les prévenus furent arrêtés, la semaine dernière, par les détectives Beauchamp et Gursky, de la Sureté, après le tragique accident survenu à l'angle des rues St-Jacques et McGill. La victime, Lily Manning, accompagnée de sa mère, tomba dans une bouche d'égoût située à cet endroit et laissée sous la surveillance de l'accusée Lyng. Au moment de l'accident, l'accusé Grace se trouvait aussi dans les environs de la bouche d'égoût, et de ce fait, tous deux sont accusés d'avoir fait preuve dans les circonstances, d'une grave négligence dont le résultat fut la mort horrible de la malheureuse fillette. Cette enquête devait avoir lieu hier et une foule de personnes avaient envahi l'enceinte de la Cour. Ce fut un désappointement général lorsqu'on apprit que la séance était remise à aujourd'hui.

LA REVUE DE LA SEMAINE ILLUSTREE

Sommaire du No 10, du 11 Mars 1921. Conférences de la Société des Conférenciers. Raymond Poincaré, de l'Académie Française: Les Origines de la Guerre. Y. Les Journées Tragiques. Louis Gillet: Watteau. II. Les Fêtes salantes. Henriette Wals: Le Saint du Ravin. Le 11 Mars: Le cœur de la vie et les salaires et traitements. Max Rostand: Les Jours.

Le Canada

MONTREAL, Mercredi, 23 Mars 1921.

Les Libéraux et la Marine

On veut chercher à créer une équivoque autour de la question de la marine ; et certains organes torys prétendent hypocritement que les libéraux veulent exploiter au profit du parti de M. King dans Québec les théories nationalistes.

C'est un jeu que les torys connaissent bien pour l'avoir pratiqué en 1911, concurremment avec leur lutte "patriotique" contre la réciprocité.

C'est même ce jeu qui nous a valu un moment comme ministres les Sévigny et les Blondin, le premier promu depuis à la magistrature, l'autre casé au Sénat depuis leur double défaite de 1917.

Car les élections se suivent... et ne se ressemblent pas. Mais les organes torys tentent vainement, à l'heure actuelle, de convaincre leurs lecteurs que les libéraux ont adopté la politique nationaliste. — "politique, ajoutent-ils avec quelque cynisme, qui a eu du succès en 1911."

On sait d'ailleurs, — et les chefs du parti nationaliste l'admettent eux-mêmes, — que c'est l'or tory qui a financé la campagne anti-navale dans Québec.

Les bons torys payaient pour agiter le drapeau anglais contre la réciprocité, et pour le trouer de balles contre la marine.

Le parti libéral, qui a des traditions et ne change pas de nom à tous les cinq ans, est incapable de ce double jeu indigne et cynique.

Il reste attaché, en principe, à la politique d'une marine canadienne et autonome.

Mais les libéraux sont d'avis que le moment est inopportun de mettre cette politique en pratique : parce qu'au lendemain de la guerre le péril allemand est disparu ; que nous sommes accablés de dettes ; que le monde entier espère en un désarmement ; et que la Grande-Bretagne elle-même juge à propos de diminuer ses dépenses navales.

Pour aider les Chemins de Fer

La question des chemins de fer occupe en ce moment l'attention de tous ceux qui portent quelque intérêt à la bonne administration du Canada.

Jusqu'ici, depuis la déclaration de l'hon. Dr Reid et depuis l'analyse des déficits des chemins de fer du gouvernement, faite par un expert dans un journal ministériel, on ne cesse de critiquer le gouvernement Meighen de poursuivre sa politique de nationalisation.

Où cela nous mènera-t-il ? sinon dans un bourbier financier dont on n'entrevoit pas encore l'étendue.

Nous avons déjà cette année un déficit de plus de \$125,000,000 à enregistrer pour l'exercice financier des chemins de fer du gouvernement qui vient de se terminer.

Le gouvernement cherche-t-il une solution à ce problème ? Cherche-t-il un moyen de soulager le peuple du lourd fardeau des déficits annuels des chemins de fer ?

Aucune déclaration à ce sujet qui vaille quelque considération n'a été faite encore ; et notre dette augmente toujours.

M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, une autorité incontestable en matière de chemins de fer, vient de déclarer que les déficits des chemins de fer du gouvernement provenaient surtout du manque d'immigration, c'est-à-dire aucun transport de voyageurs.

Les Etats-Unis, rappelle M. Beatty, ont décidé d'arrêter toute immigration pour une période d'années définie, mais cela doit-il s'appliquer également au Canada ?

Le gouvernement fédéral ne devrait-il pas plutôt chercher à attirer chez nous cette immigration agricole de choix que nous avons eue dans le passé et qui a assuré le développement du Canada ?

Il est vrai que les villes regorgent d'ouvriers qui ne peuvent trouver d'emploi et qu'on demande d'arrêter toute immigration. Mais il ne faut pas oublier que, d'un autre côté, les cultivateurs demandent de la main-d'oeuvre à grands cris ; ils ajoutent que sans cette main-d'oeuvre indispensable le rendement de nos récoltes de l'automne prochain sera certainement diminué.

Nous avons besoin de cette immigration de choix ; elle aidera aux chemins de fer en leur assurant un transport de voyageurs qui rapportera des bénéfices dans les coffres des compagnies, et, de plus, cette immigration aidera considérablement à payer la dette nationale qui est aujourd'hui énorme, si on considère le chiffre de notre population.

Cette immigration devrait être faite avec soin ; on ne devrait pas attirer chez nous les Européens des villes, mais bien des cultivateurs qui viendront s'établir sur nos fermes, dans nos prairies de l'Ouest à proximité de nos réseaux de chemins de fer.

Nous constatons le succès qu'a remporté notre politique d'immigration des années passées. On remarque la présence, dans l'Ouest, de 300,000 Ukrainiens ; nous avons également des Scandinaves et autres, immigrés qui prospèrent et qui font honneur à leur titre de citoyens canadiens.

Pourquoi ne pas continuer à assurer à nos campagnes la population dont elles ont besoin pour donner le maximum de leur rendement ?

Le Commerce avec la Russie

La reprise des relations commerciales avec la Russie fait actuellement le sujet de bien des conversations et fait couler beaucoup d'encre chez les nations européennes.

Plusieurs favorisent la reprise des relations commerciales en disant qu'elle permettra à la Russie de sortir du piège qu'elle s'est tendu et dont elle ne peut sortir ; d'autres y voient une menace à l'expansion du régime qui a plongé la Russie dans une ruine quasi-complète.

La Russie a toujours joué un rôle d'une grande importance dans le domaine économique de l'Europe, et on reconnaît généralement que tant qu'elle continuera dans le système actuel, l'Europe s'en ressentira.

On voudrait bien reprendre les relations commerciales avec ce pays, mais aucun gouvernement ne veut reconnaître officiellement le régime soviétique de Lénine et de Trozky qui est une menace pour toute l'Europe.

L'Angleterre a commencé un rapprochement commercial avec la Russie, et son exemple sera tout probablement suivi par plusieurs nations européennes, mais pas par celles qui sont créancières de l'ancienne Russie et dont les dettes n'ont pas été reconnues par les soviets.

Aucune nation n'entrevoit également un grand avantage dans cette reprise du commerce avec la Russie soviétique à cause de son système économique.

Comme le dit M. Hoover, secrétaire du Commerce pour les Etats-Unis, "sous son système économique, quel que nom modéré qu'ils lui donnent, il ne peut y avoir un retour réel à la production en Russie et, par conséquent, la Russie n'aura pas de produits en quantité considérable à exporter et aucune grande capacité d'obtenir des importations."

De plus, la Russie n'est pas en mesure, suivant les rapports qu'on a pu connaître, d'acheter les choses nécessaires pour s'assurer une plus grande production ; il lui faut des locomotives, des wagons, des rails, des instruments aratoires, etc., et où prendre l'or nécessaire pour l'acquisition de ces articles quand tant de créanciers attendent leur paiement ?

Ce sera la principale difficulté que l'on devra surmonter si l'on veut réellement négocier de nouveau avec la Russie. Déjà en Angleterre, les créanciers de la Russie en appellent aux tribunaux et le gouvernement sera tout probablement forcé de répartir également l'or russe qui entrera en Grande-Bretagne.

De plus, le gouvernement français a mis la valeur de l'or russe en doute par des poursuites privées qui seraient prises devant les tribunaux pour motif qu'il a été volé ou qu'il est sujet à des dettes étrangères.

On voit là toutes les difficultés qui surgiront des relations commerciales avec la Russie ; et, comme le disait encore M. Hoover, en parlant de la position actuelle de ce pays, le seul remède serait l'abandon du système économique actuel de la Russie.

Cela ne se produira certainement pas avant quelque temps, et les nouvelles relations commerciales ne seront certainement d'aucun résultat heureux pour le moment.

A Londres

Des rumeurs d'Ottawa veulent que la politique que prêchera M. Meighen à la prochaine conférence impériale sera essentiellement canadienne.

Aucune déclaration officielle n'a encore été faite sur cette question et jusqu'à présent, le peuple a droit de penser que le contraire pourrait très facilement se produire.

La Faillite ?

Sir Henry Drayton, ministre des Finances, a déclaré à Montréal, que si les consommateurs canadiens continuaient à acheter de l'étranger la faillite attendait le Canada.

Nos industries canadiennes doivent certainement être encouragées, mais Sir Henry oublie que le Canada pourrait se relever financièrement par un plus grand commerce avec l'étranger, et rien n'est fait dans ce but.

Pour les Pavages

Les autorités municipales viennent de consacrer une somme importante pour le pavage des rues et des ruelles à Montréal.

Nous applaudissons à cela, car en nous améliorant les conditions sanitaires, des rues et ruelles bien pavées ajoutent à la beauté de notre ville.

Si cela est vrai.....

On dit que l'Allemagne refusera de payer, à la date fixée par les puissances alliées, la somme qui a été établie comme premier paiement des réparations.

Si cela était vrai, on verrait immédiatement l'entêtement qu'apporte l'Allemagne dans le règlement des comptes et elle perdrait toute sympathie dans ses protestations contre l'occupation de son territoire.

Feu le chanoine Pauzé

Le clergé de la province, et particulièrement le monde enseignant regrettera sincèrement la mort du chanoine Victor Emmanuel Pauzé, supérieur du collège de l'Assomption, qui vient de décéder.

Le chanoine Pauzé est mort subitement, relativement jeune et capable de consacrer encore nombre d'années précieuses à la cause de l'enseignement.

Le passage du chanoine Pauzé au collège de l'Assomption aura été remarquable par les progrès qu'il a réalisés, par les agrandissements qu'il effectua, et par la bonne tenue générale dont il dota le collège. Les élèves perdent en lui un père dévoué, affable, et les professeurs un supérieur vénéré et courtois.

Nous associons nos sympathies à toutes celles que cette mort a provoquées.

Nos Félicitations

Nous avons cité la liste des élèves diplômés, à l'Université de Montréal, dans le cours des études littéraires (deuxième année.)

Parmi celles-ci se trouve Mlle Claire Gervais, qui est la fille du sympathique député de Berthier au parlement fédéral.

Nos félicitations à la jeune lauréate qui possède, nous dit-on, un fort remarquable talent de composition.

FUNERAILLES DE M. L. GEO. BERTRAND

C'est au milieu d'un remarquable concours de parents et d'amis qu'ont eu lieu les funérailles de M. L. Geo. Bertrand, samedi matin, le 19 courant.

La suite qui fit cortège à la dépouille jusqu'à l'église St-Louis de France, était l'une des plus considérables déjà réunies en la paroisse.

Le deuil était conduit par les petits-enfants du défunt, par MM. Geo. Damien et Léopold Bertrand, ses fils, (M. Charles Auguste Bertrand, étant retenu chez lui par la maladie), M. T. Théo Valiquette, son beau-fils, M. Arthur St-Germain et J. Emile Lefebvre, ses gendres ; M. Elzéar Bertrand, son frère, Evariste Deschatelets, son beau-frère, Evariste et Damien Bertrand, ses neveux, Sigefroy et Damien Deschatelets également neveux, M. Eugène Boucher.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine Deschamps, et c'est Mgr. J. A. Bélanger, assisté des abbés G. E. Boileau, et Pepin, qui a chanté le service. Au choeur, l'on remarquait MM. les abbés Olivier Maurault, p.s.s., J. Horace Chabot, de l'archevêché de Montréal, Poirier, vicaire à St-Louis de France et McDougall, vicaire à St-Edouard.

Pendant la messe, le Rév. Geo. Lebel, s.j., chapelain du Cercle catholique des voyageurs de commerce de Montréal, célébra le saint sacrifice à l'autel de St-Joseph, pour le repos de l'âme du défunt.

L'association chorale St-Louis de France, dont M. L. Geo. Bertrand était l'un des vice-présidents honoraires était représentée à l'orgue par cinquante de ses membres qui interprétaient de façon impressionnante, le Requiem de Gounod et la messe de Perosi. M. Alex. M. Clerck dirigeait et M. Antonio Letourneau tenait l'orgue. Les solistes furent MM. J. E. Monday, Paul Valade et Germain Lefebvre. Après le service, au milieu du silence et de l'émotion générale, M. Lefebvre exécuta "Les adieux", de Schubert, et M. Letourneau rendit la marche funèbre de Chopin.

Au cimetière, une importante délégation des membres de l'association chorale St-Louis de France s'était rendue, pour chanter le libéra auquel présidait M. l'abbé Poirier, vicaire de la paroisse.

Des télégrammes de sympathies ont été reçus de MM. Fernand Rinfret, député de St-Jacques ; Rév. J. A. L'Archevêque, curé de Scoudouc, N.B., Henri Landry, d'Ottawa, et de la famille d'Onesime Dupuis, des Trois-Rivières.

Ont envoyé des lettres de condoléances : M. D. A. Lafortune, député de Jacques-Cartier ; le conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb ; l'association des entrepreneurs électriciens, l'exécutif de la Société des Artisans Canadiens-Français ; le succursale Ste-Catherine, et la succursale de l'Immaculée Conception, la maison Bertrand, Foucher, Inc. ; le club libéral Lafontaine, l'échevin Dr Eudore Dubeau, Sr Ste-Marie Angéline et Sr Ste-Marie Fabien de la Congrégation de Notre-Dame ; le cercle dramatique de l'Immaculée Conception ; M. E. Savaria, l'Association catholique des Voyageurs de Commerce, M. J. Noël Fautoux, journaliste ; l'abbé D. Lalanne, ancien directeur du Collège de Montréal ; le cercle catholique des Voyageurs de St-Hyacinthe ; l'abbé Paul Desrochers de St-André sur Richelieu ; l'abbé Charles Auguste Labelle, l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe ; M. l'abbé Olivier Maurault, p.s.s. ; R. P. J. E. Foucher, de Joliette ; le capitaine Arthur Demers d'Ottawa ; la succursale St-Jean-Baptiste de Montréal ; la Dominion Commercial Travellers' Association.

Offrandes de fleurs : — Cousins : Les enfants, l'Association des entrepreneurs électriciens, famille L. M. Lymburner ; Couronnes : M. et Mme Elzéar Bertrand, M. et Mme Théo Valiquette, Dr et Mme M. Lefebvre, l'exécutif de la Société des Artisans, Mme Chabot, M. et Mme J. H. Petit, M. Zénon Fontaine, avocat ; M. et Mme Hector Gariépy, M. et Mme Ludger Gravel, M. et Mme Nap. Morrisette, M. et Mme notaire J. A. H. Desjouté, M. et Mme Armand Morin, M. et Mme J. E. Blanchard, M. et Mme Harry Demers, M. et Mme Henry Lareau, Club Libéral Lafontaine ; Ancres : — Les employés de la maison T. Théo Valiquette ; Croix : — famille Sigefroy Deschatelets, M. et Mme L. O. Taillon, M. Joseph Giroux ; gerbes : — M. M. G. Valiquette, Mme R. Richardson, M. et Mme F. L. Giroux, M. Fréchette et Mlle Simone, M. et Mme Rodolphe Bédard, M. V. Marton ; corbeille : — les petits-enfants.

Offrandes de messes : — Dr. J. E. Racicot, M. et Mme F.-C. Larivière, L'Association Chorale St-Louis-de-France, Dr J.-A. Rouleau, les confrères de M. Chas.-Aug.-H. Bertrand, M. et Mme Théo Bonin, M. Félix Desrochers, avocat, Famille Osilon Malépart, la succursale Lamarche, Société des Artisans, M. et Mme Edmond Renaud, M. et Mme Chas. Demers, M. et Mme Naz. Simoneau, M. Jos. Cour-

JOHN HENDERSON & Co

517 Rue Ste-Catherine Ouest
à côté de l'Edifice Drummond

Chapeaux Scott Pour Paques

"Pour la mode, service et confort, portez un chapeau SCOTT," disent des milliers d'hommes de partout.

Les Anglais ont porté la réputation des CHAPEAUX SCOTT, aux quatre coins du monde ; et nulle part ailleurs ces fameux chapeaux anglais sont plus populaires qu'à Montréal où leur qualité est généralement reconnue.

Nous avons pour Pâques les nouveaux chapeaux SCOTT qui nous arrivent d'Angleterre, les plus jolies nuances en chapeaux de feutre mou SCOTT et les derniers modèles en Derbys.

Choisissez pour Pâques l'un de ces beaux chapeaux mous Anglais et Derbys.

Votre Pardessus De Paques

devrait être l'un de ces magnifiques PARDESSUS DURWARD, justement arrivés d'Angleterre. Leur coupe, la couleur et le fini les placent dans une catégorie particulière. En venant acheter votre chapeau SCOTT, permettez-nous de vous faire voir quelques-uns de ces pardessus DURWARD.

Vos Gants de Paques

seront sans doute des GANTS MARK CROSS. Ce sont les plus beaux gants de l'univers. Nous avons les genres voulus pour le printemps pour chaque occasion.

Avocats

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME
Avocats
No 118 RUE ST-JACQUES
Victor Geoffrion, C.R.
Alain Geoffrion, C.R.
J. Alex Prud'homme, C.R.
Boite postale 1035. Phone, Main 10.

Tél. Main 1182. Rés. Mc-Lrose 374

THEODOLE RHEAUME, C.R.
AVOCAT
EDIFICE "LA SAUVGARDE"
93, Notre-Dame Est. MONTREAL
24-j.n.o.

Voici le printemps — C'est le temps de pendre du Celery King

Qui purifiera votre sang, vous rendra vigoureux et en santé au coût de quelques sous. Son emploi vous assure des yeux brillants, un teint clair et une haleine douce.

Un paquet de Celery King est suffisant pour un traitement d'un mois. C'est un merveilleux et économique tonique printanier. Il nettoie l'organisme et purifie le sang.

Achetez un paquet de Celery King dès aujourd'hui.

AVIS

Demande à été faite à la Corporation de la cité de Montréal pour permission de construire une écurie sur le lot numéro cadastra 488, subdivision Nos 143E du quartier Bordeaux, rue Saint-André, J. RYAN.

Numéro 3219 rue St-André, Montréal, le 19 mars 1921. 295-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE

No 288. Dans l'année 1920, 6 pour cent commune en biens de Paul Pappas Daskalitis, dément autorisée à ester en justice, demanderesse, en tout Paul Pappas Daskalitis, défendeur, tous deux de Montréal. Une action en séparation de biens a été prise en cette cause. Montréal, le 17 février 1921. Procureurs de la demanderesse. 271-23 Rev. 2, 16, 22 mars.

COURTIER ACQUITTE DE SEPT ACCUSATIONS

(Dépêche de la Presse Associée). New-York, 22. — John Reynolds, Calgary, a été acquitté par le grand jury fédéral de la Cour Suprême des Etats-Unis, aujourd'hui, après cinq minutes de délibération.

Il était accusé relativement avec la poursuite prise contre la maison de change Blumen-Reynolds and Co. J. Reynolds et J. Thervey étaient accusés de sept chefs d'accusation d'avoir conspiré pour frauder le public en rapport avec la vente d'actions des fermes Henderson, Kentucky, et de s'être servi des postes pour frauder.

LA LUNDI DE PAQUES A L'HOTEL DES POSTES

Le lundi de Pâques, 28 courant, sera observé comme congé au bureau de poste. Les succursales seront fermées toute la journée, mais le bureau central restera ouvert jusqu'à 6 00 p.m. En conséquence, les matières postales destinées à être expédiées ce soir-là, devront être déposées beaucoup plus tôt qu'à l'ordinaire.

Les timbres seront vendus aux guichets comme d'habitude, et le guichet de la poste restante sera ouvert jusqu'à 6 p.m. Le service de recommandation sera ouvert jusqu'à 4 p.m., mais celui des mandats-poste sera fermé toute la journée.

Il y aura une distribution par facteurs le matin ; la levée des boîtes de rues se fera comme les jours ordinaires.

Les dépêches se feront aussi comme à l'ordinaire, mais, comme il est dit plus haut, les matières postales devront être déposées avant la fermeture du bureau à 6 p.m.

Le congé de lundi de Pâques étant observé pour la première fois à la poste, la coopération du public est respectueusement sollicitée, pour faciliter l'expédition des affaires à la satisfaction générale.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du 5 Mars 1921
Maurice Barré, de l'Académie française. — La Sibylle d'Auxerre. — Jacques Binville — Le président Yarding et la paix. — La question du pétrole. — La position française. — Les Taupes. — Jean D'Orléans — La Politique bavaroise de Louis XIV. — Jacques Porel. — Pou un manuscrit disparu avec des lettres inédites d'Edmond de Goncourt et de Théodore de Benville (II) (fin). — Gansouge Truc — La Philosophie contemporaine.

CARTES D'AFFAIRE

Téléphone pour appointment 7-7777
DR J. M. E. PROVOST
Des Hôpitaux de Paris, Londres, Vienne, etc.
Spécialiste des maladies aiguës chroniques de l'estomac, des reins, la vessie et des organes génitaux. Phénomène et de la femme, assisté par la théorie scientifique et la pratique. Vénéreuses et complications.
460 Rue St-Denis, MONTREAL

"SCIENCES COMPTABLES"
Tenue de livres, comptabilité, papiers de bureau et jeunes gens de l'école. "La routine" vous empêche de plus hauts postes en comptabilité, comptable expert, auditeur, etc. La théorie scientifique et la pratique sont données par des universitaires. Premier ordre. Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., adresser à LaSalle Extension University, 39 rue Saint-Jacques, Montréal. 241-12. Main 1169, J. D. McCallum, rédacteur.

ALEX. DESMARTEAU, L.L.C.

Syndic Autorisé
EDIFICE "LA SAUVGARDE"
MONTREAL.

Est 2546.
N. Simoneau
Entrepreneur électricien et Installateur.
411 RUE AMHERST, PRÈS DE LA RUE ROBIN.

CENTURY COAL COMPANY, LTD

310 EDIFICE DOMINION EXPANSION MONTREAL.
CHARBON POUR MACHINES A VAPEUR PAR CHARS — VAISSEAUX AU VOYAGE.

DOMINION COAL COMPANY

COGNITION et FRAISCHILL
MONTREAL GENERAL
122 rue St-Jacques, MONTREAL

PETITES ANNONCES

DOMINION CARPET REPAIRING
moteurs et autres systèmes d'auto. Réparer à la cité Internation. 241-12. 122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-96

CHRONIQUE JUDICIAIRE

L'affaire Leclair vs Goldfield en Révision. — Actions déboutées. — Un contrat. — En Cour de Pratique.

La Cour de révision a entendu, hier après-midi, la cause de Jules Leclair, demandeur-intime versus Max Goldfield, défendeur, appelant, laquelle concerne un litige des plus intéressants.

Goldfield, par un jugement rendu par l'honorable juge Howard, en Cour supérieure, avait été condamné à payer au demandeur, la somme de \$1,500, pour dommages, à la suite d'un accident survenu à Leclair, alors que ce dernier était à l'emploi du défendeur.

Dans sa déclaration, M. Leclair réclamait la somme de \$2,500, et alléguait que du 12 octobre 1918 au 28 novembre de la même année, il travaillait en qualité de chauffeur, dans l'établissement du défendeur. Le 11 novembre, vers 8 hrs. a.m., il se rendit à son travail et suspendit son habit au fond du comptoir, comme à l'ordinaire.

Près de l'endroit où il suspendit son habit se trouvait une porte de cave, en forme de trappe, dans le plancher. L'endroit, toujours au dire du demandeur, était sombre et insuffisamment éclairé, de sorte que le demandeur fit une chute, se causant des blessures qui l'empêchèrent de continuer son travail avec efficacité, ce qui occasionna son renvoi.

Dans son plaidoyer, M. Goldfield niait catégoriquement toutes les alléguations contenues dans la déclaration du demandeur, ne reconnaissant même pas à celui-ci le droit de réclamer aucune somme pour dommages.

Le jugement de première instance, rendu par l'honorable juge Howard, accordait, comme nous le disons plus haut, la somme de \$1,500, à M. Leclair, mais Goldfield porta sa cause en révision.

Les procureurs des deux partis argumentèrent longuement, hier après-midi, sur les principaux faits de cette cause, et finalement, la cause fut prise en délibéré.

AUTOUR D'UN CONTRAT

La Cour d'appel, composée des juges Martin, Flynn, Allard, Teller et Gauthier, a entendu, hier, les plaidoyers dans la cause de Georges Danvers contre Ovide Boisvert et al.

L'appelant qui se trouve être le demandeur en Cour supérieure, est un commerçant de bois de Grenville, dans le comté d'Argenteuil. Ce dernier avait acheté des limites à bois dans la région du nord. Les défendeurs s'étaient engagés à couper de trois à cinq millions de pieds de bois par année, pour une période d'un mois trois ans au plus, à \$8.25 le mille pied. Un contrat a été passé au mois de mars 1917.

Il était stipulé dans cet acte que dans le cas où les défendeurs ne trouveraient pas d'hommes ou seraient obligés de payer plus de \$45 par mois, ces derniers auraient le droit d'abandonner l'entreprise. Les billets devaient être coupés durant l'hiver 1917-1918. Les défendeurs prétendent que les salaires des bûcherons au cours de l'été et d'automne de 1917 excédèrent de \$45 par mois et que l'on n'ot pu exécuter leur contrat avec le demandeur.

Le demandeur réclame \$10,000 des défendeurs à la suite de l'inexécution de ce contrat. Les défendeurs prétendent avoir averti le demandeur de l'impossibilité d'exécuter leur contrat aux conditions stipulées. Le juge de première instance a rejeté la demande de M. Danvers en donnant pour raison que l'inexécution du contrat en question ne provenait pas de la faute des défendeurs.

Après avoir entendu les plaidoyers des deux parties, la Cour d'appel a pris cette cause en délibéré.

DEUX ACTIONS RENVOYÉES EN COUR SUPÉRIEURE

L'honorable juge Lafontaine a fait parvenir au greffe de la Cour Supérieure, hier, deux jugements dans lesquels les demandeurs sont déboutés avec dépens.

Dans une première action, Hormidas Beaulieu, de Cartierville, réclame \$150 à la Legaré Automobile et Supply Company, alléguant que cette somme représentait sa commission sur la vente de trois automobiles dont deux Chevrolet et un Hudson, à MM. Édouard Gohier Augustin Crevier et au docteur Plouffe.

La compagnie défenderesse plaide qu'elle n'avait jamais requis les services du demandeur et que les ventes en question avaient été effectuées par un de ses agents nommé Saint-Ferre.

Considérant que le demandeur n'avait fait qu'indiquer à Saint-Pierre l'endroit où se trouvaient les acheteurs, le tribunal renvoya son action avec dépens.

Dans une seconde poursuite, un demandeur du nom d'Ernest-Sylvio Gauvreau réclame \$1,580 de M. Ruby, manufacturier de cette ville.

Il prétendait que cette somme lui était due comme paiement de son salaire de six mois suivant un engagement contractuel auquel le défendeur avait subitement mis fin, sans cause ni raison.

Considérant que le renvoi du demandeur avait été motivé par son incapacité, son mauvais langage envers ses compagnons de travail et sa négligence, le tribunal a trouvé sa déclaration mal fondée et renvoyé son action avec dépens.

UN DEBAT EN COUR D'APPEL

La Cour d'appel a entendu, hier après-midi, une cause qui créa un vif intérêt dans les cercles judiciaires et qui donne lieu, depuis quelques mois, à une vive lutte légale qui se poursuit avec acharnement de la part des différentes parties en cause.

enfants atteignant leur majorité, St-Denis acheta leur part indivise. Le 30 mars 1914, le notaire St-Denis, agissant tant pour lui-même que comme administrateur des intérêts de feu Philippe Gervais et Samson, un bail de l'immeuble "Hôtel Riendeau", pour un terme de six années. MM. Gervais et Samson en prirent possession le 1er mai 1914.

Le 20 février, le défendeur, A. J. H. St-Denis, agissant tant personnellement que comme administrateur autorisé de la succession Philippe Laferrière, lousa à l'intime Hermas Gariépy, l'Hôtel Riendeau, pour un terme de cinq années, donnant, le même jour, à l'intime Gariépy, une promesse de vente pour l'immeuble en question.

Mis au courant des faits, les appelants Gervais et Samson protestèrent le bail et la promesse de vente consentis à l'intime Gariépy, et il s'ensuivit une foule de procédures devant nos tribunaux civils. Finalement, le 30 novembre dernier, en Cour Supérieure, l'honorable juge MacLennan rendit jugement, ordonnant aux appelants de livrer possession de l'immeuble, à l'intime Gariépy, ce que MM. Gervais et Samson refusèrent de faire portant la cause en Appel.

Il incombe maintenant aux juges de la Cour d'Appel, de décider à St-Denis, à l'encontre des autres héritiers de feu M. Laferrière, était autorisée à consentir à Gariépy ledit bail et ladite promesse de vente, ce à quoi s'objectent énergiquement les appelants Gervais et Samson.

Me Thibaut Rinfret, procureur des appelants, argumenta, longuement, hier après-midi, sur les principaux faits de cette cause, qui sera continuée ce matin, alors que se sera au tour de Me Aimé Geoffroy d'exprimer, au nom de l'intime, ses vues à ce sujet.

Mme Alice Van Noeck, épouse divorcée de Auguste Paviole, de Montréal, mais mariée aujourd'hui à Louis Bruenn, de San Francisco, s'est adressée, hier, à l'honorable juge Lane, agissant en Cour de Pratique, pour obtenir l'émission d'un bref d'habeas corpus, afin de s'assurer la garde de son enfant, âgée de six ans, actuellement en pension chez les RR. Soeurs du Bon Pasteur, au couvent de Ste-Dominique, Laval-des-Rapides.

Mme Noeck et M. Paviole furent mariés à Gand, Belgique, et vinrent s'établir à Montréal, il y a sept années. Peu après la fillette, cause du présent litige, arriva au monde.

Il y a deux ans, Mme Paviole quitta son mari, s'en alla aux Etats-Unis, où après avoir obtenu un divorce contre ce dernier, qui fut en outre condamné à lui payer une pension mensuelle de \$50, elle épousa M. Louis Bruenn, la garde de l'enfant avait été donnée à la mère, en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure de San Francisco, prononcé le 1er novembre 1920.

La semaine dernière, Mme Bruenn, autrfois Mme Paviole, se prévalant d'un jugement de la Cour de San Francisco, réclama, réclamer son enfant, vint son premier mari s'opposa à ce qu'elle amenât l'enfant.

Une plainte pour enlèvement fut donc déposée devant les tribunaux criminels, par Mme Bruenn contre M. Paviole, et cette cause est actuellement pendante.

Les procédures, quant à l'émission d'un bref d'habeas corpus, dans cette affaire, sont commencées depuis hier après-midi. Me J. C. Gauthier, Me Joseph Cohen, occupant pour la requérante et Me J.-A.-E. Dion, pour l'intime, ont longuement discuté les faits de la cause qui se continuera cet après-midi, à 2.30 hres.

COUR SUPÉRIEURE

Division de Pratique—22 mars 1921. Président: Hon. Juge Lane. Jugements rendus dans les causes suivantes:

D. Friedman vs les héritiers de feu J. S. Ringel et Dame Fanny Phillip, intervenante. Jugement pour \$300. Coderre, J.

Maurice Briskin et al vs Joe Simmons. Jugement pour \$115. Coderre, J.

Isidore Sabbath et al vs Gustave Vineberg. Jugement pour \$330. Coderre, J.

N. Pelletier vs Joe Leblanc et P. E. Layton et al, opposants. Jugement relevant opposants de la saisie. Coderre, J.

J. O. Cartier vs Jacques Levesque. Jugement pour \$50.

Dame Lea Laferrière vs Bernard Beaudin. Requête de la demanderesse pour garde des enfants, pension et provision de frais; accordée, pension fixée à \$25 par semaine à partir de la signification de la requête et provision de frais à \$25, payable 50% par semaine, dépens à suivre. Coderre, J.

Dame M. Mayer vs Jérémie Couu. Jugement ordonnant la séparation de corps. Coderre, J.

Canada Office Furniture Co., Ltd. vs H. M. Paquette. Jugement pour \$151.25. Coderre, J.

Fred Donilon vs American Rubber Co., Limited. Jugement pour \$3,000. Coderre, J.

"Le Tabac de Qualité"



Tout le Monde Fume le OLD CHUM

Dont la vente surpasse celle de toutes les autres marques réunies.



LES OUVRIERS VOIENT VENIR L'ETE AVEC PEU DE CONFIANCE

M. John-T. Foster, ancien président du Conseil des Métiers et du Travail, veut être optimiste, mais il ne peut cacher que les conditions pour la prochaine saison ne sont pas brillantes. — L'espoir des ouvriers est dans la construction.

La situation des sans-travail est très sérieuse et elle empire continuellement, nous disait hier M. John-T. Foster, ancien président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal. "En plus des cinq mille employés qui sont mis à pied par la fermeture des usines Angus et du Grand-Tronc, il y a de quinze à dix-huit mille sans-travail à Montréal, et nombre de ces derniers n'ont eu aucun revenu, à cause des conditions actuelles, depuis plus de huit mois."

EN L'ANNEE 1871

De la "Minerve" de mars, 1871.

"CHRONIQUE D'OTTAWA"

MARS (Par Carle Tom—Evariste Gélina)

"Nous sommes tous encore un peu patients, et nos mots portent toujours les noms que leur donne l'antiquité. C'est que l'homme a vieilli sans devenir plus sage; et nous consacrons encore à la destruction ce mois, où tout revit et veut revivre. La température s'attarde; la séve descendre recommence à monter; des gouttes de verdure se suspendent au bout des branches; des fleurs courageuses se hasardent dans les buissons et dans les herbes. Tout s'éveille, le cœur se dilate, les sens s'épanouissent, des bourgeons de pensées verdissent tout le long du cerveau. Etait-ce bien là le temps que l'homme devrait choisir pour dérouiller ses armes et reprendre le chemin des combats? Paire l'humanité, qui ne peut témoigner de sa vie qu'en donnant la mort, et qui lorsque le ciel la convie à ses fêtes, répond à ses premières fleurs par les premiers cadavres!"

Qui, mars est le mois des combats, dans notre excellent petit pays, mais ces combats ne laissent pas derrière eux cette traînée de cadavres, dont parle l'auteur cité plus haut. Nous avons même cette année double combat, et le dieu Mars, s'il existait, dans un Olympus plus ou moins peuplé d'invincibles de tous genres et de tous sexes, j'ose dire qu'il serait content de nous.

Nous avons d'abord des batailles rangées qui se livrent tous les jours, moins les samedis et les dimanches, de trois heures à minuit, dans notre bonne ville d'Ottawa, l'Opposition fait des sorties et dirige ses canons Krupp sur les positions ministérielles. Le côté ministériel riposte avec entrain, et après quelques instants de lutte plus ou moins ardente, plus ou moins passionnée, le feu de ses pièces part vient toujours à atteindre le feu de l'ennemi.

Mais je vous avouerai en toute vérité et toute franchise que ces combats finissent par devenir souverainement ennuyeux pour les spectateurs.

Outre ces batailles, qui se répètent tous les ans, sans amener d'ailleurs de bien grands changements, nous avons cette année les petites guerres engagées dans toute la province d'Ontario, autour des "hustings". Ces querres partielles et isolées laissent tout souvent des ruines dans le bourg du vaincu, et plus souvent encore dans celle du vainqueur; mais comme n'aperçoit derrière eux ni veuves larmoyantes, ni orphelins palots et affamés, je réserve ma pitié et mes sympathies pour des victimes plus à plaindre. Oh! si la pauvre humanité n'avait jamais d'autres guerres que celles-là! Que de ruisseaux de larmes tomberaient qui coulent aujourd'hui avec abondance.

LE NOUVEAU SUCCES DES "DUM-BELLS" AU "HIS MAJESTY"

La troupe du capitaine Plunkett, les "Dumbells" est en train de se partager les succès des grandes troupes américaines et anglaises. Ces acteurs qui ont été réunis pour divertir pendant une heure les soldats harassés et abrutis par plusieurs mois de tranchées font encore fortune devant les pékins. Les membres de ce groupe, d'origine artistique, ont du talent pour la scène. Ce sont des gens qui, pour la plupart, ont découvert leurs dons de comédiens, en jouant pour amuser leurs camarades de l'armée: Quelques-uns de ces amateurs sont des acteurs et des chanteurs consommés. Faut-il donner une preuve de leurs talents et de la faveur qu'ils ont conquise auprès du public, il suffit de dire que la revue "Biff! Bing! Bang!" a été à l'affiche à Montréal, seulement, pendant cinq semaines, dont trois semaines consécutives. Une revue similaire et qui recrutait ses acteurs parmi les membres de la même troupe a eu aussi les honneurs de l'affichage pendant plusieurs jours.

"Biff! Bing! Bang!" est une revue qui renferme trois éléments caractéristiques. Les rôles féminins sont d'abord joués par des personnages du genre fort, ce qui est du nouveau sur notre scène. Ajoutons que ces travestis sont réussis à merveille. Tout, la voix, la démarche et même le physique est imité à s'y tromper. Un spectateur peu averti s'y prendrait facilement. En second lieu, cette revue rappelle ces souvenirs de la guerre et de la vie des tranchées. Cet élément, quoiqu'il ne soit pas garde encore un certain charme. Le programme de la revue est varié, depuis le burlesque jusqu'à la trilogie. Bref, "Biff! Bing! Bang!" fait passer d'agréables moments.

L'inimitable "Marjorie" est encore au programme, ainsi que Red Newman, Jack McLaren et Albert Plunkett. Un nouveau membre s'est joint à la troupe, M. E. G. Charters. C'est une réelle acquisition.

La réception dramatique chez la duchesse a été encore jouée. Certains personnages de ce sketch sont impayables.

SOIRÉE DE FLORE DE STE-BRIGIDE

L'abondance des matières nous a contraints de remettre à aujourd'hui le compte-rendu de la séance de folklore, donnée jeudi soir à Ste-Brigide. Ce fut une magnifique soirée, une des meilleures qui se soient données dans ce genre à Montréal. Tel qu'on nous l'a présenté jeudi soir, c'est-à-dire combiné avec une intéressante in-

DE GRANDS TRAVAUX DE PAVAGES ET DE TRAMWAYS POUR L'ETE

Les autorités de la Compagnie des Tramways et celles de Montréal travailleront de concert au remodelage de nos rues. — Plusieurs lignes nouvelles seront construites. — Une demande des autorités de Ville-Modèle.

D'importants travaux seront entrepris par la Compagnie des Tramways, au cours de l'été, avec l'autorisation de la commission. On remplacera, construira et étendra nombre de voies existantes et nouvelles afin d'établir ces réseaux en parfait ordre en même temps que la cité construit ses pavages.

Les nouvelles lignes qui seront construites seront sur l'avenue du Parc, de l'avenue Atlantique à la rue Ball; l'extension de la ligne de la rue Kelly dans le quartier Bordeaux, pour laquelle la cité a récemment fait beaucoup d'expropriations; et la nouvelle ligne partant du Chemin de la Côte-Neiges et allant, le long du chemin Shakespeare, jusqu'à Park Rangers House. Cette dernière ligne est le substitut le plus approprié au funiculaire, et sera construite au cours de l'été.

Pour les travaux de remplacement qu'on exécutera on remarque, pour commencer, au début du mois d'avril, la reconstruction de la voie sur la rue Ste-Gatherine, de la rue St-Laurent à la rue Atwater. En même temps, la cité fera le pavage, cet item étant le premier sur le programme des pavages de la cité. On fera aussi la rue St-Denis, de la rue des Carrières à la rue Isabeau, et deux sections sur la rue Ontario, de la rue Champlain à la rue Frontenac et de la rue St-Laurent à la rue Panet.

Les activités de la Sketatoinshrdick et de la cité se transporteront ensuite à la rue McCord, entre Wellington et Notre-Dame, et ensuite sur le boulevard St-Laurent, de Sherbrooke à la rue Bernard. On fera aussi la rue St-Jacques, de la rue des Inspecteurs à la rue McGill, et ensuite l'avenue du Parc, de l'avenue Laurier aux limites actuelles de cette artère. Le chemin de la Côte-Neiges de l'avenue Westmount au chemin Queen Mary, sera aussi en-

trepris cette année, ainsi qu'une petite section dans le voisinage du chemin Elmhurst.

On fera aussi d'autres sections des voies ferrées de la compagnie pourvu qu'on puisse avoir la quantité de rails nécessaire et la main-d'œuvre suffisante.

POUR LA VILLE-MODELE

Les autorités de Ville-Modèle, en arrière du Mont-Royal, font des instances présentement auprès de la commission des Tramways de Montréal, pour obtenir plus de facilités de communication entre la métropole et cette petite ville progressive. Le district en question s'étend de la voie du Pacifique Canadien, Outremont Nord, au chemin de la Côte-de-Liesse, et est borné à l'est par l'avenue Allan et à l'ouest par le chemin de la Côte-de-Neiges. On désire un service qui se relierait à la ligne de Park Extension, soit en passant par la rue Beaumont, ou le long de la rue Graham, ou le long de la rue Ball et par la rue Portland, pour se relier avec la voie de Cartierville, au chemin de la Côte-de-Liesse et au boulevard Monkland.

On prétend également qu'en passant par la Ville-Modèle on épargnera de vingt à vingt-cinq minutes pour se rendre à Cartierville car on évitera la jonction Snowdon, c'est-à-dire qu'au lieu de faire deux faces du triangle de la montagne, on n'en fera qu'une.

On dit aussi que cela donnera un nouvel essor au développement extraordinaire de cette ville qui a augmenté le nombre de ses maisons de 70 nouvelles habitations au coût moyen de \$10,000 à \$14,500. De plus, une école nouvelle a été construite donnant place à 200 enfants, et ce développement se va continuer cette année encore. On dit également que cette ligne de tramways aura pour bon effet de rapprocher la ville de St-Laurent de la métropole.

THEATRES

NOUVEAU SUCCES DES "DUM-BELLS" AU "HIS MAJESTY"

La troupe du capitaine Plunkett, les "Dumbells" est en train de se partager les succès des grandes troupes américaines et anglaises. Ces acteurs qui ont été réunis pour divertir pendant une heure les soldats harassés et abrutis par plusieurs mois de tranchées font encore fortune devant les pékins. Les membres de ce groupe, d'origine artistique, ont du talent pour la scène. Ce sont des gens qui, pour la plupart, ont découvert leurs dons de comédiens, en jouant pour amuser leurs camarades de l'armée: Quelques-uns de ces amateurs sont des acteurs et des chanteurs consommés. Faut-il donner une preuve de leurs talents et de la faveur qu'ils ont conquise auprès du public, il suffit de dire que la revue "Biff! Bing! Bang!" a été à l'affiche à Montréal, seulement, pendant cinq semaines, dont trois semaines consécutives. Une revue similaire et qui recrutait ses acteurs parmi les membres de la même troupe a eu aussi les honneurs de l'affichage pendant plusieurs jours.

"Biff! Bing! Bang!" est une revue qui renferme trois éléments caractéristiques. Les rôles féminins sont d'abord joués par des personnages du genre fort, ce qui est du nouveau sur notre scène. Ajoutons que ces travestis sont réussis à merveille. Tout, la voix, la démarche et même le physique est imité à s'y tromper. Un spectateur peu averti s'y prendrait facilement. En second lieu, cette revue rappelle ces souvenirs de la guerre et de la vie des tranchées. Cet élément, quoiqu'il ne soit pas garde encore un certain charme. Le programme de la revue est varié, depuis le burlesque jusqu'à la trilogie. Bref, "Biff! Bing! Bang!" fait passer d'agréables moments.

L'inimitable "Marjorie" est encore au programme, ainsi que Red Newman, Jack McLaren et Albert Plunkett. Un nouveau membre s'est joint à la troupe, M. E. G. Charters. C'est une réelle acquisition.

La réception dramatique chez la duchesse a été encore jouée. Certains personnages de ce sketch sont impayables.

SOIRÉE DE FLORE DE STE-BRIGIDE

L'abondance des matières nous a contraints de remettre à aujourd'hui le compte-rendu de la séance de folklore, donnée jeudi soir à Ste-Brigide. Ce fut une magnifique soirée, une des meilleures qui se soient données dans ce genre à Montréal. Tel qu'on nous l'a présenté jeudi soir, c'est-à-dire combiné avec une intéressante in-

BIBLIOTHEQUE SAINT-SULPICE

A l'occasion de la Semaine Sainte et des fêtes de Pâques, la Bibliothèque Saint-Sulpice sera fermée le Jeudi-Saint et le Vendredi-Saint, ainsi que le lundi de Pâques.

Elle sera cependant ouverte le Samedi-Saint, 26 mars.

INSTITUT FRASER

La Bibliothèque de l'Institut Fraser sera fermée du Vendredi-Saint au Lundi de Pâques inclusivement.

UNIVERSITE DE MONTREAL

COURS DE M. GUY VANIER

Ce soir, 23 mars, à 8 heures, dixième leçon du cours de Droit et d'Economie commerciale. Sujet: La guerre, le commerce et les nouveaux impôts (suite.)

Les cours de M. Vanier se donnent dans l'une des salles de la Faculté de Droit, 105 rue Saint-Denis.

LE DR. F. E. DEVLIN NOMME EXPERT OFFICIEL

Le docteur F.-E. Devlin sarintendant de l'Asile St-Jean de Dieu, a été nommé expert officiel pour l'examen mental des prisonniers détenus dans les prisons de la province. Ce choix des mieux inspirés a été fixé par l'hon. Athanase David, secrétaire-provincial. A l'avenir quand un shérif portera plainte sur l'état mental d'un prisonnier au secrétaire général, ce dernier dépêchera immédiatement le Dr Devlin à la prison en question pour examiner le prisonnier et faire un rapport. Tout shérif est maintenant tenu, dans tel cas, d'en avertir aussitôt le procureur-général ou le secrétaire-provincial. Cette nomination est une grande amélioration dans notre système de prisons. Le Dr Devlin recevra pour ces services \$1,000 par année.

Les chemins de fer en Espagne

(Club de la Presse Associée) Madrid, 22 — La "Libertad" attirant l'attention aujourd'hui sur la campagne des chemins de fer qui demandent des taux plus élevés, publie des statistiques d'énormes profits pour l'an dernier.

Le Journal dit que le chemin de fer du Nord a fait des profits nets de 13,500,000 pesetas et le Madrid-Saragosse-Alicante 16,250,000 pesetas, tandis que le chemin de fer Antasium a accusé un déficit de 1,375,000 pesetas. Le Journal dit que ces chiffres n'ont pas besoin de commentaire.

LE MARCHAND A DU PRESTIGE AVEC LE SEMI-READY

Une occasion d'ouvrir un magasin Semi-ready sur la rue Sainte-Catherine Est s'offre à un marchand ou à un tailleur.

Dans un mois le magasin R. J. Tooke, de la rue Sainte-Catherine-Est, sera fermé. Le stock de vêtements Semi-ready et d'accessoires de toilette pour hommes est maintenant offert pour moins que le prix coûtant. Le marchand se rouvrira pas.

L'agence des vêtements Semi-ready sera donnée pour plusieurs années à un bon marchand qui pense pouvoir faire de grosses affaires en se contentant de petits profits.

L'étiquette qui est dans la poche de tous les vêtements Semi-ready assure au marchand un profit raisonnable, au client la meilleure valeur possible et en fait de vêtements de qualité supérieure.

La compagnie Semi-ready n'a pas l'intention de donner l'agence pour une courte période, car elle cherche un client permanent à l'empore qui endurcira à l'est de l'avenue Hôtel-de-Ville.

Dupuis Frères occuperont tout le pâté de maisons compris entre les rues Saint-André et Saint-Christophe. Les marchandises du magasin Semi-ready peuvent être achetées d'ores et déjà avant le 15 mai, mais après cette date elles seront cédées à un marchand de Québec qui les a tous option.

Toutes les marchandises qui se trouvent dans le magasin R. J. Tooke seront vendues. C'est une belle occasion de s'habiller tout en neuf pour moins de \$20 à \$30.

RIORDON EN HAUSSE SUR LE MARCHE LOCAL

LES AUTRES VALEURS DES PAPIERS ONT CLOTURE LEGERE...

Le marché local a été hier très calme et le seul développement intéressant...

Les anciennes actions du Riordon qui avaient descendu la veille à 105...

Les autres valeurs des papiers ont clôturé...

Pour autant que le marché de la Bourse...

Les actions en flottement du Dominion Steel...

Les autres valeurs actives ont clôturé...

Les actions de la British Empire Steel Corporation...

Les autres valeurs actives ont clôturé...

Les actions de la British Empire Steel Corporation...

Les autres valeurs actives ont clôturé...

Les actions de la British Empire Steel Corporation...

Les autres valeurs actives ont clôturé...

Les actions de la British Empire Steel Corporation...

Les autres valeurs actives ont clôturé...

Les actions de la British Empire Steel Corporation...

Les autres valeurs actives ont clôturé...

Les actions de la British Empire Steel Corporation...

Les autres valeurs actives ont clôturé...

Les actions de la British Empire Steel Corporation...

Les autres valeurs actives ont clôturé...

Les actions de la British Empire Steel Corporation...

Les autres valeurs actives ont clôturé...

Les actions de la British Empire Steel Corporation...

MARCHE IRRÉGULIER ET INDECIS A WALL STREET

EN FERMETURE LES COURS SE SONT GÉNÉRALEMENT RAFFERMIS.

New-York, 22. — Le marché de la Bourse...

La nouvelle annonçant que le Sénat allait probablement adopter...

Les perspectives de deux jours de congé...

Les "pools" spéculant à la hausse sur les moteurs...

Le taux sur prêts à vue s'est de nouveau maintenu...

Les taux des principaux changes étrangers...

Le marché des obligations a été très confus...

Les marchés des obligations a été très confus...

Les marchés des obligations a été très confus...

Les marchés des obligations a été très confus...

Les marchés des obligations a été très confus...

Les marchés des obligations a été très confus...

Les marchés des obligations a été très confus...

Les marchés des obligations a été très confus...

Les marchés des obligations a été très confus...

Les marchés des obligations a été très confus...

Les marchés des obligations a été très confus...

Les marchés des obligations a été très confus...

Les marchés des obligations a été très confus...

Les marchés des obligations a été très confus...

Les marchés des obligations a été très confus...

Les marchés des obligations a été très confus...

Les marchés des obligations a été très confus...

LE MARCHE DE TORONTO A ÉTÉ HIER TRÈS CALME

LES COURS SE SONT GÉNÉRALEMENT MAINTENUS AVEC FERMETÉ...

Toronto, 22. — Les valeurs furent calmes...

Canadian General Electric a été plus actif...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

Les autres tractions furent irrégulières...

LES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

QUARANTE-UNE VENTES ONT ÉTÉ ENREGISTRÉES...

La construction générale dans tout le pays...

La liste de ces nouvelles constructions comprend...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

Des transactions importantes ont été enregistrées...

UN ACCORD IMPORTANT

Vancouver, 22. — Un accord important vient d'être conclu...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

ACHAT D'OBLIGATIONS

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

La maison Versailles-Vidricaire-Boulin...

LES TORTURES DU RHUMATISME

Disparurent par enchantement, lorsqu'il eut pris "Fruit-a-tives."

"Depuis une année, je souffrais de rhumatisme..."

"Un jour que j'étais au lit, je lus quelque chose concernant 'Fruit-a-tives'..."

"Je me procurai la boîte de 'Fruit-a-tives' et je commençai à prendre rigoureusement des tablettes..."

"Lorenzo Leduc, 50c la boîte, 6 pour \$2.50..."

RENDMENT DES VALEURS

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

Table with columns: Abitibi ord., Am. Fish & Pack, etc.

EMPRUNT FRANÇAIS 4% 1918 DE LA LIBÉRATION

AU BOUT DU FIL

Par Paul de Martigny de la maison Bryant, Isard & Co.

Capitalistes et régimes de finance, chefs d'industrie et victimes de l'exploitation...

Capitalistes et régimes de finance, chefs d'industrie et victimes de l'exploitation...

Capitalistes et régimes de finance, chefs d'industrie et victimes de l'exploitation...

Capitalistes et régimes de finance, chefs d'industrie et victimes de l'exploitation...

Capitalistes et régimes de finance, chefs d'industrie et victimes de l'exploitation...

NEW YORK CURB

Cours fournis par le Montreal Fairbanks, Gosselin & Co.

Table with columns: Aéro, Am. Tobacco, etc.

Table with columns: Aéro, Am. Tobacco, etc.

Table with columns: Aéro, Am. Tobacco, etc.

Table with columns: Aéro, Am. Tobacco, etc.

Table with columns: Aéro, Am. Tobacco, etc.

LE MARCHE AUX BESTIAUX

Abattoirs de Montréal, 22. — Il est arrivé aujourd'hui 32 chars de bestiaux divers...

Abattoirs de Montréal, 22. — Il est arrivé aujourd'hui 32 chars de bestiaux divers...

Abattoirs de Montréal, 22. — Il est arrivé aujourd'hui 32 chars de bestiaux divers...

Abattoirs de Montréal, 22. — Il est arrivé aujourd'hui 32 chars de bestiaux divers...

Abattoirs de Montréal, 22. — Il est arrivé aujourd'hui 32 chars de bestiaux divers...

LE MARCHE DU COTON

Les cotons options, futures, ont fermé très soutenus.

Table with columns: Mars, Avril, etc.

Table with columns: Mars, Avril, etc.

Table with columns: Mars, Avril, etc.

Table with columns: Mars, Avril, etc.

SUD-AFRICAIN

Service régulier de St-Jean, N.B. S.S. PANTEE...

Nouveau service à la Côte Africaine et retour.

Service régulier de St-Jean, N.B. S.S. PANTEE...

Service régulier de St-Jean, N.B. S.S. PANTEE...

Service régulier de St-Jean, N.B. S.S. PANTEE...

Service régulier de St-Jean, N.B. S.S. PANTEE...

Service régulier de St-Jean, N.B. S.S. PANTEE...

Service régulier de St-Jean, N.B. S.S. PANTEE...

Service régulier de St-Jean, N.B. S.S. PANTEE...

Service régulier de St-Jean, N.B. S.S. PANTEE...

Service régulier de St-Jean, N.B. S.S. PANTEE...

ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA PREVOYANCE

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Prévoyance a eu lieu dans le bureau de la compagnie, 189, rue St-Jacques, le 14 mars, à midi.

DIVIDENDES DECLAREES

Montreal — Dominion Steel Corporation, un dividende trimestriel régulier de 1-2 pour cent sur les actions ordinaires, payable le 16 avril.

LONDRES NOUS LE REMETTRA

Le traité franco-canadien viendra de l'ambassade anglaise BONI AUX FONCTIONNAIRES

Le rapport de l'auditeur-général à la fin de mars

ANARCHISTES EN GREVE DE LA FAIM

Sympathies de prisonniers pour un confrère qui jeûne ATTENTAT A TURIN

Les ouvriers de Rort déclarent une grève de protestation

GREVE DES USINES RORT

CONTRE LE TRAMWAY

L'AUTOCRATIE EST MAITRESSE

LA SEANCE

LES ELECTIONS CHEZ LES POLICIERS

LA DEMISSION DE STILLMAN EST REFUSEE

La conférence sur les approvisionnements

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique, et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

ANARCHISTES EN GREVE DE LA FAIM

Sympathies de prisonniers pour un confrère qui jeûne ATTENTAT A TURIN

Les ouvriers de Rort déclarent une grève de protestation

GREVE DES USINES RORT

CONTRE LE TRAMWAY

L'AUTOCRATIE EST MAITRESSE

LA SEANCE

LES ELECTIONS CHEZ LES POLICIERS

LA DEMISSION DE STILLMAN EST REFUSEE

La conférence sur les approvisionnements

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique, et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

McLAUGHLIN advertisement featuring an illustration of a car and text describing its stability and quality. Includes 'PLACE D'ARMES MONTREAL' and 'MASTER SIX 5-Passenger'.

Main body of news articles including 'L'Autocratie est maîtresse', 'La séance', 'Les élections chez les policiers', and 'La démission de Stillman est refusée'.

CONCERTS

Report on a concert by the Orchestra of the Scala at St-Denis, mentioning conductor Arturo Toscanini.

LA MENTALITE CANADIENNE DEPUIS LA CONFEDERATION

L'honorable Athanase David déclare, hier, à une réunion du Women's Club, que cette mentalité existe actuellement dans tout le pays, n'attendant plus qu'une entente cordiale entre les deux races pour être fructueuse. — La mentalité de nos pères.

L'honorable Athanase David, secrétaire provincial, était l'hôte d'honneur, hier après-midi, à la réunion bi-mensuelle du Women's Club, tenue au Ritz-Carlton.

La présidente, Mme Campbell Lane, a présenté le conférencier à l'assistance en termes des plus élogieux. Mme Lane a présenté le conférencier en anglais et en français, dans le but, a-t-elle fait remarquer, de bien démontrer à M. David l'entente cordiale qui existait à Montréal, entre les Canadiens-français et les Canadiens-anglais.

M. David a parlé de la mentalité canadienne en général, de l'idée essentielle qui devait guider le peuple sans aucune distinction de race ou de religion, c'est-à-dire l'avenir et la prospérité de notre pays.

Depuis longtemps déjà, nous sentons que nous avons une conscience nationale, et aujourd'hui, encore plus que jamais, car nous avons à faire face au problème de la reconstruction, ce problème qui embarrasse toutes les nations. Cette conscience nationale existait chez les Canadiens-français longtemps avant la confédération. C'est que nous tenions à ce sol que nous avions fertilisé, que nous avions arrosé de nos sueurs. Nous avions l'amour de notre pays. Nous avions réussi à conserver le parler français et à parler intellectuellement. Mais vint le temps où la mentalité canadienne sembla menacée. On avait soulevé des préjugés de races, on nous faisait la lutte. Maintenant, ces tristes moments sont passés, et nos adversaires nous offrent de réunir leurs efforts aux nôtres dans l'intérêt du pays. C'est donc qu'il pourrait exister une mentalité nationale.

Nous trouvons des exemples de cette mentalité au temps de la confédération, cette époque qui a produit des hommes d'Etat animés d'idées nobles et belles, de l'idéal national surtout, et qui nous ont doté de cette constitution qui est aujourd'hui une garantie de sécurité pour nous. C'est qu'ils comprenaient eux-mêmes ce qu'était notre pays, quelles devaient être ses aspirations et son but. Le Canada est un pays unique en son genre. Les territoires de chaque province se complètent les uns les autres, car les produits et les ressources naturelles diffèrent selon les endroits. Ce furent les raisons qui amenèrent la confédération. Tous les éléments nécessaires pour la sympathie envers la minorité existaient, et l'on s'est empressé quand même de soulever des préjugés qui n'ont pas encore tout à fait disparu. On a dit que les Canadiens-

français voulaient dominer dans le pays. Quelle erreur.

C'est alors que l'on a amené la question de l'impérialisme sur le tapis. Ce fut comme une vague qui envahit tout le pays. On se prévalait de l'attachement à l'Angleterre pour se permettre toutes sortes de choses. Mais il faut espérer que cette vague passera comme celles qui l'ont précédée. Plusieurs ont dit que nous délaissions le drapeau anglais, que nous ne le respections pas. C'est faux. Jamais le peuple qui habite les rives du St-Laurent n'a manqué de loyauté car la loyauté est un devoir et nous savons accomplir notre devoir. La loyauté est un devoir; l'amour est un sentiment. Il se peut donc que nous n'ayons pas ressenti d'amour envers l'Angleterre, mais nous l'avons été loyaux.

M. David n'est pas un "séparatiste", mais il est presque sûr que l'Angleterre elle-même serait orgueilleuse de rendre le Canada indépendant, de lui donner un rang parmi les nations.

Au temps de la confédération différentes mentalités existaient. Les Anglais n'étaient pas aussi attachés au sol que nous, car il n'y était pas né. Leur idéal, c'était la mère-patrie, le Canada passait en second lieu. Mais maintenant que nous avons tous des attachements à ce sol, que l'amour de la terre native existe, pour quoi ne pas espérer que ce même amour suscitera la même énergie nationale, les mêmes idées de devoir envers la mère-patrie? Nous devons penser à l'avenir et non pas au passé. Nous ne devons pas désespérer des beaux jours de demain.

Nous avons souffert mais c'est le choc que nous avons reçu qui nous a permis de vivre. "Je suis un optimiste", dit M. David; je crois en l'avenir du Canada et en la possibilité d'une mentalité canadienne.

Au point de vue national, nous avons notre destinée dans nos mains. Le temps est venu d'avoir toute une seule et même idée, l'idée nationale, et cette idée nous sera inspirée par la constitution elle-même, constitution qui est un bien tant pour la minorité que pour la majorité, car il est préférable pour une minorité d'être gouvernée par une constitution que par ce nouveau système de politique qu'il faut s'efforcer de laisser de côté.

VIVE DISCUSSION A LA REUNION DU BUREAU CENTRAL

M. J.-N. Perreault soulève encore une discussion à la réunion tenue hier après-midi, au sujet de l'adoption des minutes. — La requête de MM. Thomas S. Banks et Yves LeRouzès.

Le bureau Central des Ecoles catholiques de Montréal s'est de nouveau réuni, hier après-midi, à l'Académie du Plateau, sous la présidence de l'honorable juge Lafontaine. Etaient présents MM. l'abbé Labelle, supérieur de St-Sulpice; l'abbé Brophy, J. N. Perreault et le Dr Létourneau.

Le début de la séance fut encore marqué d'une vive discussion entre le président et M. Perreault, au sujet de l'adoption des minutes de la réunion précédente.

Le secrétaire, M. Aimé Lafontaine, commença la lecture du procès verbal et M. Perreault constata qu'à l'article rappelant le débat sur l'achat d'un terrain, situé au sud du Parc Georges-Etienne Cartier, pour la construction d'une école à cet endroit, l'objection ou plutôt sa dissidence n'avait pas été inscrite.

M. Perreault en fit la remarque et exigea que le secrétaire fit mention de cette dissidence.

Le juge Lafontaine se rendit à cette demande, mais s'objecta d'abord à ce que le secrétaire inscrive aussi dans le procès verbal, les raisons qui motivèrent la dissidence de M. Perreault.

Ce dernier insista à son tour et déclara qu'il était important qu'on sache pourquoi il s'était opposé à l'achat de ce terrain. M. Perreault n'est pas contre la construction d'une école dans la paroisse St-Zotique, mais il ne voit pas pourquoi la commission achèterait un terrain immédiatement, si elle ne peut construire cette école avant plusieurs années.

"C'est du despotisme", dit M. Perreault, s'adressant au président que de vouloir empêcher qu'on inscrive mes objections dans les minutes".

La discussion se continua et finalement, le juge Lafontaine se rendit à la demande de M. Perreault. Le secrétaire inscrivit donc que M. Perreault était dissident, vu son opinion que la commission n'est pas encore prête à construire une école sur le terrain en question.

Thomas S. Banks et Yves LeRouzès, fut ensuite reçue par les commissaires. Ces deux messieurs enseignent dans les classes supérieures de l'Académie du Plateau depuis 10 et 12 années respectivement.

L'an dernier, la commission leur accorda un boni spécial de \$200, en reconnaissance des précieux services qu'ils rendent et vu le surcoût de travail qui leur incombe.

Or, hier après-midi, ils se présentaient devant le Bureau Central, pour demander que celui-ci donne un effet rétroactif à sa décision de l'an dernier et leur alloue le boni annuel de \$200 pour le nombre d'années qu'ils ont consacrées à la direction des classes dont ils ont la direction à l'Académie du Plateau.

M. Yves LeRouzès se fit le porte-parole de la délégation et exposa longuement la situation. Il retourna brièvement en arrière, rappelant les circonstances qui occasionneront son entrée au service de la Commission. C'était il y a douze années, M. Perreault était alors directeur-général des écoles.

A ce moment, M. LeRouzès voulut faire certaines observations, et M. Perreault s'objecta vivement, faisant remarquer à M. LeRouzès qu'il ne devait pas faire de personnalités ni critiquer sa conduite alors qu'il était directeur-général des écoles. "Durant cette période", dit M. Perreault, j'ai toujours pris et défendu les intérêts des instituteurs, et vous n'avez pas le droit, de venir ici me reprocher quel que ce soit, surtout, ajouta-t-il, vous qui avez tant profité de ces efforts".

M. Banks ajouta quelques mots aux paroles de M. LeRouzès et M. le juge Lafontaine déclara que l'affaire serait référée au comité des finances qui la prendrait en sérieuse considération.

Une troisième discussion fut soulevée au moment où le secrétaire donna lecture d'une réclamation faite par les héritiers de feu M. Paul-Ernest Smith, ancien instituteur, décédé le 21 décembre dernier, après avoir donné 35 années de sa vie à l'éducation des enfants. (A suivre à la page 3).

M. L'ABBE LS-JOS. LAFONTAINE SUCCOMBE A UNE LONGUE MALADIE

Le regretté défunt, après avoir été vicaire durant treize années à Notre-Dame, occupait la cure de la paroisse de Bordeaux depuis 1912. — C'était un prêtre distingué et très dévoué. — Le zèle qu'il déploya à l'égard des malheureux détenus de la prison de Bordeaux.

Le clergé canadien vient encore de perdre l'un de ses membres les plus distingués en la personne de M. l'abbé Louis-Joseph Théophile Lafontaine, curé de Bordeaux, décédé hier soir à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine où il s'était retiré depuis quelques mois, souffrant d'une cruelle maladie.

La nouvelle de cette mort, après celle du décès du chanoine Victor Pauzé, supérieur du Collège de l'Assomption, survenue lundi dernier, a créé une vive sensation tant dans les milieux sociaux que religieux et la disparition de M. l'abbé Lafontaine cause un deuil profond chez tous ceux qui l'ont connu.

Né à St-Barthélémy, comté de Berthier, le 1er avril 1870, le regretté défunt fit de brillantes études au Collège de Joliette puis au séminaire de Montréal où il fut ordonné prêtre, le 3 août 1896, par Sa Grandeur Mgr Fabre.

Le jeune abbé alla ensuite étudier au Collège Canadien à Rome où il suivit les cours de dogme et de morale à l'Université de la Propagande.

A son retour, il fut nommé vicaire à Notre-Dame, poste qu'il occupa durant treize années consécutives, tout en assumant, en même temps, les fonctions d'aumônier des patients catholiques de l'hôpital Général, et de desservant de la chapelle Bonsecours.

En 1912, l'abbé Lafontaine fut appelé par ses supérieurs ecclésiastiques à diriger la cure de la paroisse de Bordeaux, qui, sous son habile administration est devenue l'une des plus florissantes du diocèse de Montréal.

Depuis neuf années, M. l'abbé Lafontaine, faisant preuve d'un zèle toujours inlassable et d'un dévoue-

ment sans bornes, s'était acquis la confiance de ses fidèles, qui, de leur côté, ne lui ménageaient pas leur plus grande estime.

Le dévouement de ce prêtre distingué ne s'arrêtait pas seulement à l'administration de sa paroisse. M. l'abbé Lafontaine avait aussi charge des âmes des malheureux prisonniers de la prison de Bordeaux, et combien d'entre eux lui doivent d'être revenus à des sentiments chrétiens et catholiques.

On le voyait toujours, apporter aux condamnés à mort qui attendaient dans leur cellule, l'heure de payer de leur vie leur dette à la société, les dernières consolations.

La carrière du défunt, comme on le voit, ne fut peut-être pas longue, puisqu'il disparut à la fleur de l'âge. Mais elle fut des plus méritoires. Sa vie fut un exemple de vertu et de piété et tous ceux qui l'ont connu sentiraient qu'il manque après d'eux, non seulement un apôtre dévoué, mais aussi un ami sincère dont ils pleureront la mort prématurée.

Le regretté défunt laisse pour pleurer sa perte, quatre frères, MM. Norbert, Alfred, Edmond (économie de la prison de Bordeaux) et William, employé de la maison St-Jean, ainsi que trois sœurs, Mmes C. Caumartin et E. de Grandpré, et Mlle Exérine, de Bordeaux.

Le corps de M. l'abbé Lafontaine sera transporté de l'hôpital St-Joseph de Lachine au presbytère de Bordeaux, ce matin. Le service funéraire sera chanté lundi prochain, après quoi, la dépouille mortelle sera transportée à St-Barthélémy où aura lieu un second service et ensuite l'inhumation.

UNE PREMIERE ASSEMBLEE FAVORISE LA "CEDULE B"

Cinq cents personnes ont acclamé, hier soir, M. Médéric Martin et les échevins Lamarre, Vandelac, Desroches et Sansregret, préconisant le projet "alternatif". — M. Lamarre ne sera plus candidat à l'échevinage.

M. le maire et MM. les échevins de Montréal sont entrés en campagne de propagande, hier soir, en faveur du projet "alternatif". L'assemblée avait été convoquée par l'échevin Lamarre à l'école Souart, angle des rues Papineau et Lafontaine, dans le quartier Délorimier. Cinq cents personnes environ ont écouté le maire Martin et donné leur adhésion au projet des 35 échevins, un par quartier.

Les orateurs sont arrivés aux sons de la fanfare du Grand-Trône, engagée pour la circonstance. M. Albert Piché a présidé la réunion. Ont porté la parole MM. les échevins Lamarre, Vandelac, Desroches, Sansregret, et M. Médéric Martin. Tous ont préconisé le projet dit "alternatif" et répondu avec le projet de la Commission de la Charte les administrations municipales depuis le Bureau de Contrôle jusqu'à la présente Commission administrative. M. le maire a déclaré que ne devant pas vraisemblablement mourir cette année, il sera encore sur la brèche, et que c'était précisément pour obtenir le retour à l'administration échevinale d'avant 1910 qu'il avait accepté un siège au Conseil Législatif de Québec.

M. le maire Martin est arrivé au commencement des discours, ayant été retenu chez lui par une légère indisposition. M. l'échevin Lamarre s'en est excusé auprès de l'assemblée, qui n'en a pas moins accueilli M. Médéric Martin à son arrivée, au milieu d'un discours de l'échevin Vandelac.

L'échevin Lamarre annonce que le peuple aura en mal à se prononcer sur la suppression de tous les corps administratifs, qui ont tenu l'Hôtel-de-Ville depuis 1909. Les échevins ont décidé pour cette raison de renseigner le public, sans l'arrière-pensée de pousser leur élection à l'automne. Et M. l'échevin Lamarre de dire qu'il ne briguera pas les suffrages aux prochaines élections municipales. Il demande au public de peser son vote afin de ne point tomber dans ses anciennes erreurs, qui lui ont valu dans le passé l'augmentation de la dette, des taxes, des charges diverses, et une désastreuse administration des deniers publiques.

M. l'échevin Vandelac a suivi à la tribune, heureux de rencontrer dans l'auditoire de vieux amis électeurs du "faubourg". M. le maire, dit-il, a conçu un projet et ne l'a point modifié, au contraire de la Commission de la Charte, dont le projet est méconnaissable à son retour de Québec. L'électorat canadien-français y verra clair et se déclarera pour le projet "alternatif", le projet Martin.

Reconnu, ainsi que l'échevin Sansregret, dans l'assemblée, M. l'échevin Desroches a verbeusement critiqué M. Décaray et ses collègues et mis l'assemblée en garde contre les menées de certains chefs ouvriers. M. Desroches a rappelé les piètres résultats qu'il a tou-

jours obtenus auprès de la Commission Administrative. Et il a préconisé en terminant les droits de la majorité, tout en accordant à tout élément de population sa quote-part de représentation.

L'échevin Sansregret relate les humbles débuts de M. Médéric Martin et remercie Québec du prochain referendum.

M. Médéric Martin a ensuite pris la parole, pour la garder plus d'une demi-heure. M. le maire n'a pas été tendre à l'endroit des commissaires municipaux actuels, et des directeurs du défunt comité des citoyens, dont il a reconnu quelques-uns au sein de la Commission de la Charte. M. Martin remercie la Providence de lui avoir donné raison des sombres prévisions que lui avait inspirées la nomination d'un Bureau de Contrôle et de le remettre en face des mêmes gens auxquels il a fait la guerre en 1909. Mais M. Martin remercie aussi l'honorable M. Taschereau et les députés de Montréal de leur assistance à la conception du projet "alternatif". M. Martin recommande aux électeurs d'adopter ce projet.

M. le maire a parlé des budgets de 1910 en comparaison avec les budgets de la Commission administrative. Quelles dépenses, à l'aqueduc, à de coûteuses expropriations qui ont enri-chi un tas de gens. M. Martin a déclaré que devant un tel gaspillage, il avait résolu, non par vaine gloire, mais par désintéressement public, de lutter jusqu'au retour à l'ancienne administration, si florissante malgré l'enquête du juge Cannon, d'avant le Bureau de Contrôle, et c'est pour accomplir avec plus de succès ce rôle qu'il a accepté de représenter l'élément ouvrier de Montréal au Conseil Législatif. Il nous est impossible de suivre M. Médéric Martin dans le détail de ses accusations contre un chacun. M. Martin veut justice pour tout le monde, mais avant tout pour la majorité. Enfin, a déclaré M. le maire, c'est la dernière chance qu'ont les électeurs de se choisir le mode d'administration municipale qu'il leur plaira. Le peuple est appelé à renfermer dans ses droits ou à les perdre pour toujours.

Chas. C. de Lorimier
TEL. BELLE EST 1544
Vieux Saint-Jacques et Arrière-Port
230 RUE SAINT-DENIS - MONTREAL
(Près DeMontigny)
Spécialité: Trébuts florissans funéraires

DECES
THIBODEAU. — En cette ville le 22 courant à l'âge de 63 ans, 22 jours est décédé Exilda Larin, épouse d'Eucher Thibodeau épicière. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant.
Le convoi funéraire partira de la demeure de son époux, N° 2555 rue Saint-Hubert, vers 8 heures. A 2 heures pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
La défunte était dame de charité à l'hospice Auclair et Dame de Sainte-Anne.
Avis de service plus tard. 225-23

THEATRES ET REUNIONS

Théâtre National. — "La Création du monde", par Julien Paoulet.
Opéra. — "East Lynne".
Princesse. — Vaudeville: la revue "Santos et Hayes".
St-Denis. — Toscanini, avec la Scala de Milan.
Leerwe. — Alice Brady, dans "Out of the Chorus" — Cardo et Noll, chanteurs d'opéra.
Gaiety. — Burlesque: "Le Spectacle de Lew Kelle".
Passes-Temps. — Cinéma: Viola Dana, dans "Santage", et Comédie Bonnet "Love, Honor and Behave".
Rea-Palace. — Cinéma: Gladys Walton dans "Rich Girl, Poor Girl", et Elaine Hammerstein dans "Pie-a-sure Neekers".
His Majesty's. — "The Dumbells" dans la revue "Biff! Bing! Bang!".
ASSEMBLEE
Au Queen's Hotel-causerie de l'Association de Publicité de Montréal—Conférencier, le Capt. Evan J. Edwards, sujet: "Campagne de publicité et de ventes, en Angleterre".

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DU CANADA, Limitée, dont M. J. B. Lapointe est le Gérant-Général, au bureau No 73, rue Saint-Jacques.

PERDUE

Une bague montée sur platine à trois diamants, entourés de petits diamants, a été perdue vendredi après-midi, entre 3 et 5 heures, dans les tramways St-Catherine et St-Laurent, de la rue St-Hubert à la Place d'Armes. Prière de retourner à 409 St-Catherine Est, ou téléphones Est 1949. Souvenir de famille. \$100 de récompense. 298-3

PLACEZ VOS ASSURANCES CHEZ LA COMPAGNIE
UNION ASSURANCE SOCIETY
(LIMITED, LONDRES, ANGLE)
FONDÉE EN 1746
NORACE J. LABRECQUE
AGENT GENERAL, LAURENCE,
200, RUE ST-JACQUES, TEL. MAR 989.

LES BOUCHERS PROTESTENT CONTRE CES AFFIRMATIONS

Le président de l'Association des Bouchers de Montréal fait une déclaration en réponse au rapport de l'inspecteur des abattoirs. — La question sera débattue à la réunion régulière des bouchers, ce soir, au Monument National.

Le rapport de M. L.-N. Grandchamp, inspecteur des abattoirs, à la commission administrative, a soulevé de vives protestations parmi les bouchers qui font de l'abattage privé de partie ou a fermé les abattoirs de la partie est.

Rencontrés par notre représentant, MM. Oscar Gignac, président de l'Association des Bouchers de Montréal, et M. Besner, un des principaux bouchers Israélites, ont déclaré que le rapport de l'inspecteur contient des inexactitudes qu'il est nécessaire de remettre au point si l'on ne veut pas causer de l'âmoir parmi la population. Ils invitent tout d'abord tout inspecteur à visiter leur abattoir privé qu'ils ont inauguré et qui fonctionne depuis plus de cinq semaines. D'ailleurs, jamais un animal n'y est abattu sans qu'il y ait là un inspecteur de la cité dont l'inspection vaut tout aussi bien que l'inspection fédérale.

On jugera de l'importance de cet abattoir, nous dit-on, quand on saura que la semaine dernière seulement, on y a abattu 453 boeufs et que sur ce nombre, cinq seulement ont été confisqués. De plus, aussitôt que ces boeufs eurent été confisqués, les autorités de l'abattoir requèrent ordre, nous dit M. Besner, d'aller les quérir, mais après cinq jours de retard, ce

sont les bouchers eux-mêmes qui ont transportés après les avoir fait séjourner dans un endroit détaché afin de ne pas affecter les autres viandes propres à la consommation.

Voici la déclaration que nous a faite M. Gignac concernant les abattoirs privés établis dans l'est de la cité: "L'abattage dans nos abattoirs privés ne se fait pas dans les conditions hygiéniques qui sont décrites dans le rapport en question. Il se fait (A suivre à la page 3)

LES IMPORTATIONS DE L'ALLEMAGNE

(De notre correspondant)
Ottawa, 22. — M. Fernand Lafret (St-Jacques) pose au gouvernement la question suivante: "Le gouvernement canadien n'a-t-il l'intention de retenir une somme de 50 p.c. sur tous les paiements faits sur des marchandises achetées en Allemagne comme vient de le décréter le parlement anglais?"
Le député de St-Jacques demandant au gouvernement de faire connaître immédiatement son intention, afin que nos importateurs canadiens de marchandises allemandes sachent quoi s'en tenir".

LE JOUR De PAQUES

ET LA MUSIQUE

Afin de passer joyeusement ce jour d'allégresse, pourquoi ne pas faire installer chez vous aujourd'hui même un véritable

Victrola

Les connaisseurs sont tous d'accord pour dire que, de toutes les machines parlantes, c'est la plus parfaite, celle qui interprète le mieux le chant et la musique des meilleurs artistes. — En même temps que vous ferez l'achat d'une de ces machines procurez-vous les disques

"LA VOIX DE SON MAITRE"

— Ils apporteront à votre foyer cette gaieté de bon aloi, si recherchée en ce jour de réjouissances universelles.

SANS DELAI

Toutes machines ou disques "la Voix de Son Maître," commandés ici, vous seront livrés sans délai, avant Pâques.

FOISY FRERES

INCORPOREE

210-216 EST, RUE SAINTE-CATHERINE

Tel. F. 1644

VICTROLAS DE \$40 A \$415.00
Vendus à termes faciles si désiré

Magasin ouvert tous les soirs jusqu'à Pâques.
Vendredi Saint Excepté.

Angle Sanguinet.